

2011.2905.3

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La Mondialisation et la Territorialité de l'État National.
*L'Action des Flux Mondialisés sur la Territorialité
de l'État National*

Par:
Tito LACRUZ

**Département de Sociologie
Faculté des Arts et des Sciences**

**Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès Sciences (M.Sc.)**

**Avril 2001
© Tito Lacruz, 2001**



1.2.095.1171

Université de Montréal

La Mobilisation et la Territorialité de l'État National.
L'Action des États Mondialisés sur la Territorialité
de l'État National

The LARUE

HM
15
U54
2001
n. 015



NOV 2 2001

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

**La mondialisation et la territorialité
de l'état national**

présenté par

Tito LACRUZ

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Jean-Guy VAILLANCOURT	président du jury
Arnaud SALES	directeur de recherche
Marcel FOURNIER	membre du jury

Mémoire accepté le: 10 juillet 2001

SOMMAIRE

Ce mémoire constitue une revue de littérature permettant de comprendre comment les processus de la mondialisation affectent l'État national en tant que cadre principal des changements sociaux. Nous partons du fait que les États nationaux sont des sociétés semicloses fondées sur la territorialité des interactions et des structures sociales. De ce fait, deux dialectiques propres aux sociétés se jouent à partir des frontières du territoire: la dialectique entre le milieu interne d'une société et les forces intersociétales qui l'entourent et la dialectique entre le monde du privé et le monde du public. Ces deux dialectiques sont capitales dans la définition des États nationaux, d'abord pour la reconnaissance d'un territoire qui leur est propre, ensuite, par le monopole légitime du pouvoir politique. Ainsi l'État national est devenu la principale structure qui intègre les relations sociales des sociétés modernes, dans la mesure où leur caractère territorial leur permet de se définir comme des unités politiques bien délimitées.

Les processus de la mondialisation se caractérisent pour les relations sociales détachées de leurs contextes locaux, par une compression de l'espace déterminante des nouvelles interactions sociales. Les flux qui caractérisent la mondialisation sont notamment de nature économique et communicationnelle, mais ils ont la capacité d'affecter d'autres flux: les migrations ou les échanges culturels, entre autres. De plus, ces flux sont caractérisés par leur vitesse, leur réflexivité et leur mouvement massif. Dans ce sens, la mondialisation se déroule comme changement profond des conséquences considérables sur les sociétés. Compte tenu de l'accentuation de ces relations, les frontières des États-nations se sont affaiblies et ne renferment plus les processus sociaux, ce qui a pour conséquence l'altération des deux dialectiques.

D'une part, la différence entre l'interne et l'externe est difficile à établir, laissant les États-nations affaiblis de la territorialité. D'un autre part, comme les flux de la mondialisation sont surtout de nature privée au moyen des actions d'innovation et d'accumulation, la relation entre le public et le privé qui a permis comprendre l'intégration des sociétés par l'action étatique se trouve aussi altérée.

TABLE DE MATIÈRES

PAGE DE TITRE	I
IDENTIFICATION DU JURY	II
SOMMAIRE	III
TABLE DE MATIÈRES	V
DÉDICACE	VII
REMERCIEMENTS	IX
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1: LES DÉTERMINANTS INTERNES ET EXTERNES DANS LES PROCESSUS DE CHANGEMENT SOCIAL	6
1.1. L'interne et l'externe	8
1.2. De la macrosociologie à la sociologie globale	10
1.2.1. <i>L'évolutionnisme et les perspectives de Marx et de Weber</i>	10
1.2.2. <i>Les théories de la modernisation</i>	15
1.2.3. <i>Les théories de la dépendance et des systèmes mondiaux</i>	19
1.2.4. <i>L'interdépendance et l'action transnationale</i>	25
1.3. Les approches de la mondialisation	30
1.3.1. <i>Les éléments de la mondialisation</i>	31
1.3.2. <i>Le concept de la mondialisation</i>	35
1.3.3. <i>La compression de l'espace et du temps: Harvey et Giddens</i>	39
1.3.4. <i>La mondialisation, l'interne et l'externe</i>	45

CHAPITRE 2:	
LE PUBLIC ET LE PRIVÉ DANS LA SOCIÉTÉ NATIONALE	49
2.1. Les Trois Présupposés du Politique	53
2.2. Le Public comme l’Espace Politique de la Collectivité	56
2.2.1. <i>Le sens d’unité de la collectivité</i>	57
2.2.2. <i>L’espace public comme espace impersonnel</i>	61
2.2.3. <i>La représentation du public</i>	63
2.2.4. <i>L’homogénéité par le droit</i>	66
2.3. Le Privé comme l’Espace de l’Autonomie Particulière	69
2.3.1. <i>La pluralité du privé</i>	69
2.3.2. <i>L’hétérogénéité normative</i>	71
2.3.3. <i>La question territoriale</i>	73
CHAPITRE 3:	
LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE	77
3.1. La redéfinition du public et du privé dans le monde économique	80
3.2. l’État keynésien et le modèle fordiste	84
3.3. Le patrimoine commun	90
3.2.1. <i>l’appropriation étatique du patrimoine</i>	93
3.4. La crise de l’État national	97
CONCLUSIONS	100
BIBLIOGRAPHIE	105

A los Oripoticos

“algunos provenimos del durazno y la uva
otros vienen del mango y el mamey
y sin embargo vamos a encontrarnos
en la indócil naranja universal”

Mario Benedetti, *La Casa y el Ladrillo*

REMERCIEMENTS

À ma famille, par sa présence au long de ma carrière professionnelle, surtout à mon frère Leonardo, pour son appui.

Au professeur Arnaud Sales, pour son orientation et ses conseils.

À Laureline et Philippe Cimper qui ont lu et corrigé mes premiers textes.

À ceux qui ont été présents durant mon séjour à Montréal et avec qui j'ai partagé cette expérience.

INTRODUCTION

Aujourd'hui, on parle de la mondialisation comme la caractéristique principale des changements sociaux, parce qu'elle est liée aux activités économiques comme le commerce, les finances et la production, mais aussi à la culture, au politique et au social. La mondialisation fait référence, d'une part, au niveau d'interdépendance que les sociétés ont développé au moyen d'un ensemble des flux et des réseaux transnationaux; d'autre part, à la conscience de ce que le monde devient de plus en plus un lieu unique pour tous, que la destinée des sociétés est plus partagée par tous qu'on ne l'avait pensé. Ces deux représentations de la mondialisation sont étroitement en rapport l'une à l'autre.

En rapport avec la mondialisation, on parle aussi de la transformation de l'État national comme une de ses conséquences. Pour certains, il s'agit de la fin de l'État national, pour d'autres, il ne s'agit que d'une transformation. En tous cas, la notion de l'État national comme une société souveraine et dotée des frontières est mise en question par la notion de la mondialisation qui a tisserait le filet réunissant toutes les sociétés. Certes, la mondialisation est loin de fusionner les sociétés dans un système social unique et, en plus, on doute que cela soit la finalité du processus. Plusieurs événements nous rappellent que les sociétés sont encore des systèmes sociaux semi-fermés ayant leurs propres dynamiques internes. Par contre, il est évident qu'il y a des processus qui sont fortement liés aux éléments externes, notamment dans le champ de l'économie et des communications. Mais il y a aussi des endroits qui sont plus interconnectés aux réseaux globaux comme les villes de New York, de Londres ou de Tokyo ou des secteurs comme celui de la finance, le monde des technologies ou les mouvements migratoires. Les possibles contradictions ou ambiguïtés dans le proces-

sus de la mondialisation peuvent être expliquées par le fait que la mondialisation est vraiment un ensemble de processus, un phénomène multidimensionnel qui agit dans plusieurs champs d'activité sociale, chacun ayant sa propre logique.

Or, une des origines de la mondialisation peut être retracée dans les activités du monde privé. En effet, les principaux acteurs et éléments de la mondialisation économique sont de nature privée tels que les firmes multinationales, les banques transnationales, les bourses de capitaux et les marchés financiers, le développement de technologies communicationnelles ou les flux migratoires. La mondialisation est en quelque sorte l'expansion du monde privé au niveau transnational. En ce sens, la mondialisation est perçue comme une menace pour les sociétés car l'expansion d'intérêts privés transnationaux met en jeu les intérêts publics nationaux. Cependant, il y a des composantes de nature publique comme les mesures de dérégulation ou d'ouverture des marchés. En plus, la même mondialisation a forcé la coordination des actions étatiques au niveau supranational.

Les sociétés industrielles modernes organisées dans la forme des États nationaux, sont fondées sur des systèmes sociaux où la dialectique entre le monde du privé et le monde du public est enveloppée par les frontières de la nation. De ce fait, ce sont des sociétés qui ont construit leurs principales structures avec pour référence spatiale le territoire national. Ainsi, on suppose que la destinée des sociétés se joue, du moins dans les faits les plus importants, au-dedans des frontières nationales car les principaux facteurs qui affectent la vie sociale seraient de nature interne. La mondialisation met en question cette perspective puisqu'elle forme des espaces globaux qui ne se correspondent pas à la notion d'une territorialité nationale et qui a un poids d'importance dans les dynamiques internes. C'est pour cela que dans les sciences sociales se pose la question sur la validité d'une différenciation entre l'interne et

l'externe. Ainsi, nous trouvons que la mondialisation altère ces deux dualités (l'interne et l'externe, le public et le privé) qui ont un rôle particulier dans la nature des États nationaux.

En s'appuyant sur la revue de nombreux travaux, l'objectif de ce travail est de mieux comprendre comment ces deux dialectiques qui sont propres aux États nationaux (le privé et le public, l'interne et l'externe) se présentent aujourd'hui dans un contexte mondialisé dont l'un des principaux traits est la transformation de ce qui est au cœur de ces dialectiques: la territorialité de l'État national comme la référence spatiale de ces dialectiques.

Le premier chapitre présentera donc une revue des théories du changement social depuis la perspective du rôle joué par les facteurs externes et les facteurs internes dans les processus sociaux, ce qui permettra de voir comment on passe d'une explication macrosociologique du changement social à une explication globale. Cela nous permettra d'analyser et d'introduire le concept de la mondialisation. La particularité du processus de la mondialisation se trouve dans l'altération des catégories de l'espace et du temps qui encadrent les relations sociales au moyen, d'abord, d'une compression de l'espace et, ensuite, d'un détachement des échanges sociaux des contextes locaux. De ce fait, les thèses de la mondialisation qui dominent le débat contemporain, bien que divergentes, ont en commun le fait de signaler la transformation de l'État national comme cadre des processus sociaux.

Or, pour comprendre la portée des processus en marche, on esquisse dans le deuxième chapitre l'analyse de la nature des espaces du public et du privé et le rôle de l'État dans la configuration des sociétés comme unités semi-fermées. Compte tenu de la nature des processus de la mondialisation et de l'expansion du monde privé, on

analyse aussi comment la dialectique entre le privé et le public est altérée par la formation des échanges sociaux au niveau global. Au centre de la dialectique entre le privé et le public se trouve la question de la cohésion et de l'intégration des composants des sociétés, mais aussi celle de la régulation.

Dans le dernier chapitre de ce mémoire, on analysera comment l'État national est devenu la structure qui enveloppe la dialectique entre le privé et le public ayant pour cadre le territoire national. Cependant, la formation d'une société délimitée par des frontières va au-delà d'un processus de structuration de rapports et d'institutions sociales, il s'agit en quelque sorte de la formation d'un patrimoine public qui est aussi associé à la territorialité de l'État national. En prenant les dimensions de la territorialité nationale, en rapport avec les dualités en question, on pourra donc établir la portée de la mondialisation et ses effets sur l'articulation des sociétés modernes.

Les conclusions visent à reprendre les principales questions qui auront été posées au long de ce travail, notamment autour d'une question : la mondialisation menace-t-elle la cohésion des sociétés ? Quels sont les défis pour l'État national ? Certes, la mondialisation se trouve dans ses débuts et il est probable que certains processus dans le futur obligent à repenser ce qu'on a déjà dit. En tout cas, il s'agit de former les premières connaissances sur un processus duquel on parlera beaucoup. Notre première réflexion dans ce travail essaiera de reprendre les thèses des sciences sociales qui de la façon dont les sociétés changent et de présenter les faits qui font de la mondialisation un processus particulier.

CHAPITRE 1

LES DÉTERMINANTS INTERNES ET EXTERNES DANS LES THÈSES DU CHANGEMENT SOCIAL

Comme point de départ, nous proposons de faire une revue des thèses du changement social qui permettra, d'un côté, d'établir les théories qui ont précédé les thèses actuelles de la mondialisation et, d'un autre côté, de voir comment ces thèses du changement social, notamment celles qui s'inscrivent dans la perspective de la sociologie du global¹, ont analysé les relations entre le national et le mondial - le sujet général qui encadre notre travail.

En tenant compte du fait que la sociologie classique cherchait à comprendre les changements des sociétés industrielles de l'Europe d'alors, on peut donc considérer que l'origine de la discipline se trouve dans une préoccupation propre à la macrosociologie - le niveau de la sociologie dont l'objet d'étude est la société nationale². Cela impliquait, pour les sciences sociales de l'époque, que les institutions et les agents de nature nationale encadraient la vie sociale des gens et que l'origine et l'explication du changement social se trouvaient à l'intérieur des sociétés. De ce fait, nous pouvons affirmer que la sociologie s'est développée, au début de son histoire, vers le côté intérieur des sociétés. Autrement dit, en établissant le national comme l'enveloppe *ultime* des processus sociaux, les autres champs de la sociologie ont tenté de comprendre d'autres processus qui se passent à l'intérieur de l'enveloppe comme les relations entre groupes sociaux, les familles, les institutions sociales ou l'individu comme être social. Certes, il y eut des études qui ont rendu compte des processus extra nationaux, notamment les études sur le développement du capitalisme de Marx et de Weber. Ce-

¹ Le niveau de la sociologie qui a pour objet d'analyse soit les relations entre les nations, soit le monde ou un de ses sous-systèmes. Smelser, 1997: 73.

pendant, ces études expliquent l'extra-national par les processus de nature intranationale. Les concepts de classes sociales et de leurs luttes dans les travaux de Marx ou les formes de domination ou la bureaucratisation dans ceux de Weber en sont des exemples.

Cependant, comme l'on verra au long de notre travail et de ce chapitre, un tel postulat ne se tient quasiment plus aujourd'hui, du fait que l'idée de la société nationale comme une unité close, autonome et autosuffisante est mise en question. À la différence d'autres niveaux de la sociologie (la microsociologie et la mesosociologie) qui ne mettent pas en question la valeur de la société nationale en tant qu'unité analytique, la sociologie globale contemporaine part d'une prémisse: les sources internes du social doivent concourir de plus en plus avec les sources externes du social. Comme résultat, nous trouvons aujourd'hui, dans le débat sur la mondialisation, le besoin de repenser ce qui a constitué le cadre explicatif des sciences sociales, à savoir, les sociétés nationales dans la mesure où elles renfermaient le développement des processus sociaux. De ce fait, les sciences sociales, dont la sociologie, ont été focalisées surtout sur l'analyse des phénomènes de nature nationale.

1.1. L'INTERNE ET L'EXTERNE

Nous partons du fait de ce que les théories du changement social ont dû déplacer leurs schèmes explicatifs, au fur et à mesure du développement social et économique, d'une logique à justification interne vers une autre logique où les facteurs externes s'équilibrent, déplacent ou se confondent avec les facteurs internes. Cela dit, nous avons recours à l'idée de l'interne et de l'externe pour les appliquer comme des paramètres de notre exposé.

² Smelser, 1997: 49-50.

Dans les idées de Durkheim on peut trouver une notion sur l'interne et l'externe qui est liée à l'explication du social par le social. L'interne est donc le social en soi et l'externe est l'ensemble de phénomènes non sociaux comme les faits biologiques ou juridiques.

Puisque, d'autre part, l'ensemble déterminé qui forment, par leur réunion, les éléments de toute nature qui entrent dans la composition d'une société, en constitue le milieu interne, de même que l'ensemble des éléments anatomiques, avec la manière dont ils sont disposés dans l'espace, constitue le milieu interne des organismes, on pourra dire: *L'origine première de tout processus social de quelque importance doit être recherchée dans la constitution du milieu social interne.*³

De cette perspective, commune à l'époque, la sociologie, comme science sociale qui étudie les processus sociaux, sera surtout dédiée à l'étude des éléments intrinsèques au système social. Cette position qui privilégie le caractère *interniste* de la sociologie et l'*externiste* pour la discipline des relations internationales se tiendra jusque nous jours⁴. Cependant, le développement des sociétés et des relations qu'elles entretiennent ont signifié une modification de ces postulats, particulièrement pour l'influence des événements externes sur les dynamiques internes.

Pour Smelser, l'idée de l'interne se traduit comme le milieu propre à la société, mais il considère aussi l'externe comme origine de processus sociaux:

I use the term « external » to refer to influences emanating from the presence of other societies in a given society's environment, and I concentrate on international, intersocietal, and intercultural forces. By « internal » I refer to the mutual interrelations of values, social structure, and classes as they are institutionalized in a given society.⁵

De ces deux notions, celle de Durkheim et celle de Smelser, nous pouvons déduire quelques observations, prenant en compte une certaine représentativité de ces

³ Durkheim, 1968: 111. Italiques originales.

auteurs à l'égard de leur époque. Pour les classiques, l'héritage de l'époque de la Renaissance a induit une insistance sur le caractère souverain des sociétés et ceci sera reflété dans les sciences sociales. De plus, compte tenu du développement technologique, les sociétés de l'époque n'étaient pas en mesure de s'interpénétrer aussi fortement qu'aujourd'hui. Ainsi, la notion de la société comme lieu central des processus sociaux n'est pas hors de la logique et de la réalité de l'époque. Par contre, les idées que Smelser développe au long du texte ne signifient pas la dissolution *physique* de la société nationale mais sa dissolution *analytique*. Autrement dit, à notre époque, les institutions et structures propres au cadre national ne sont pas la seule source des processus sociaux. Ceux-ci sont de plus en plus enclenchés par des facteurs externes, c'est-à-dire, au-delà des frontières.

1.2. DE LA MACROSOCIOLOGIE À LA SOCIOLOGIE GLOBALE

Compte tenu l'internationalisation croissante des sociétés et des effets de la mondialisation, on trouve récemment le développement d'une sociologie globale. Il s'agit de l'apparition des études dédiées exclusivement à l'analyse du phénomène de la mondialisation comme ceux de Robertson, de Giddens, de Castells ou de Sassen entre autres, mais aussi à l'inclusion du terme dans les dictionnaires de la discipline et dans les textes d'introduction ou les congrès et colloques qui traitent sur ce sujet. Toutefois, les racines de la sociologie globale peuvent être trouvées aux origines mêmes de la discipline. En ce sens, on peut voir une évolution dans la perspective de l'objet étudié: depuis les perspectives évolutionnistes à la fin du XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème} siècle qui expliquaient comment les sociétés se développent de façon linéaire suivant des schèmes semblables de développement (la différenciation sociale,

⁴ Gourevitch, 1978: 881; Touraine, 1974: 34-35.

⁵ Smelser, 1992: 370.

la lutte des classes ou la rationalisation) jusqu'aux perspectives modernes sur la mondialisation où le monde est considéré comme un système social en construction.

1.2.1. L'évolutionnisme et les perspectives de Marx et de Weber

À l'origine des théories du changement social, nous trouvons un ensemble d'approches regroupées sous le titre d'évolutionnisme. Ces thèses avancent que le changement social se réalise de manière linéaire et ascendante. La notion d'évolution implique que le changement est de nature positive, c'est-à-dire que, tenant pour modèle les sociétés européennes, les sociétés s'améliorent et le passage d'une phase à la suivante n'est pas réversible. Étant donné l'origine positiviste des sciences sociales, ces perspectives évolutionnistes ont pour référence les sciences biologiques. Ainsi, l'évolutionnisme avance que le changement social - semblable au changement biologique - tend vers la croissance, ne peut pas être stoppé et implique la spécialisation des parties qui forment le tout, ce qui permet d'identifier la phase où la société se trouve. Ainsi, les facteurs externes ne jouent qu'un rôle secondaire, ils peuvent perturber ou catalyser le développement, mais tout ce qui se passe dans la société répond aux facteurs qui lui sont propres. Cette position est notoire dans le texte cité ci-dessus de Durkheim. Compte tenu la force de l'interne dans ces perspectives, il est difficile de les considérer comme étant à l'origine de la sociologie globale. Cependant, elles auront une influence indirecte, au moyen des premiers auteurs que considèrent le changement social et la présence de l'externe.

Les thèses de Marx sont considérées assez proches d'un schème évolutionniste⁶. Pour lui, les sociétés passent aussi par des phases (esclavage, féodalisme, capitalisme et communisme) où chacune d'elles présente une forme sociale distincte. Marx considère que la dynamique sociale est causée par les relations qui se tissent autour du

monde matériel. La manière dont la société transforme ce monde matériel, soit le mode de production, détermine donc le reste du social - le politique, la culture et la religion entre autres. Cependant, l'influence du monde matériel sur le reste ne s'exerce pas de façon directe, elle se fait au moyen des relations sociales créées autour du mode de production. Ces relations définissent les classes sociales - à l'époque de Marx, les capitalistes et le prolétariat. L'évolution des modes de production génère de tensions qui, à leur tour, sont aussi reflétées dans les tensions entre les classes. De ces tensions - la lutte des classes - sortiront les nouvelles formes d'organisation sociale qui auront aussi leurs tensions internes. La dernière forme sociale - le communisme - est celle qui n'aura pas des tensions car elle implique la fin des classes sociales et de l'État - ce dernier, à faveur des classes dominantes dans le système capitaliste. Jusqu'ici, Marx peut être considéré comme privilégiant les facteurs internes, ce qui est d'ailleurs vrai, mais il voit aussi l'importance de l'action externe, notamment comme une forme de domination. Par ailleurs, Marx ne néglige pas l'alliance des intérêts extra-nationaux comme un catalyseur de ces processus - signalé, par exemple, dans le *Manifeste* au sujet des alliances politiques entre les classes sociales.

Tenant compte de l'activité capitaliste internationale, Marx considère, en quelque sorte, la reproduction des formes de domination du mode de production dans les relations économiques entre les nations. En se rappelant la logique de l'expansion capitaliste proposée par Marx, les lois de l'offre et de la demande, plus le profit, donnent au capitaliste l'essor nécessaire pour s'étendre, ce qu'il fait au moyen aussi de la compétition. Pour augmenter la productivité, il utilise les avancées technologiques qui permettent l'accélération de la production et la réduction des coûts. Cependant, pour augmenter le profit, il y a encore une autre voie:

⁶ Sztompka, 1994: 155; Smelser, 1997, 74.

No market can sustain feverish overproduction and this inhibits a market's capacity to absorb increased production. Industrial expansion creates both the need for more raw materials for itself and the need for larger markets for its own products. The natural consequence is to internationalize capitalism.⁷

Par ailleurs, Marx exprime clairement dans le *Capital (Genesis of the Industrial Capitalism)* que les racines historiques du capitalisme industriel se trouvent dans l'expansion coloniale de l'Europe à l'époque du capitalisme marchand. Par cette voie, le capitalisme industriel est le premier système de production à se mondialiser, tout en engendrant des différences entre les nations, une idée exposée dans le *Capital*.

The discovery of gold and silver in America, the extirpation, enslavement and entombment in mines of the aboriginal populations, the beginning of the conquest and looting of the East Indies, the turning of Africa into a warren for the commercial hunting of black-skins, signalized the rosy dawn of the era of capitalist production⁸.

L'approche de Marx remarque donc la différenciation et la domination entre les nations causées par les relations qui ont été générées du mode de production capitaliste. Il mettra en évidence l'expansion du capitalisme en tant que force qui façonne les relations entre les nations. Pourtant, les forces propres du changement (la lutte des classes) ont sa place à l'intérieur des sociétés.

Ainsi, deux éléments principaux de la thèse de Marx (la tendance expansionniste du capitalisme et les relations de différence qu'il crée entre les classes sociales) serviront de cadre pour le développement des perspectives de la théorie de la dépendance, dont on parlera plus loin.

Marx et Weber seront, par la suite, les auteurs dont la sociologie de l'économie et la sociologie politique s'appuieront davantage. Tous les deux ont en commun l'intérêt à l'égard du développement du capitalisme dans le monde occidental, chacun

⁷ Smelser, 1992: 376.

proposant des modèles différents d'interprétation. Si l'approche de Marx peut être vue comme unicausale pour expliquer l'évolution historique (le matérialisme historique), l'approche de Weber est plus ouverte car il reconnaît l'importance d'autres facteurs dans le changement social tels que le système de croyances ou les formes de domination. Cependant, ces facteurs identifiés par Weber comme moteurs de changement social sont de nature interne. Toutefois Smelser remarque que, dans les textes de Weber il y a aussi des références à l'action des facteurs externes, notamment sur l'aspect économique.

A broader reading of Weber's comparative-historical studies and economic sociology reveals, however, that he was fully sensitive to intersocietal and international influences and that he gave them a central place in his analyses. His historical analyses make reference to war, population movements, international economic developments, and the diffusion of religion as the directional forces of change. His « general economic history » (Weber [1920]) lectures systematically included international factors such as trade..., change in the prices..., colonial exploitation..., and the rise of the great colonial companies.⁹

Par ailleurs, Weber partage avec l'évolutionnisme le fait d'identifier un phénomène commun aux sociétés, à savoir la rationalisation:

Just as Durkheim identified differentiation, Weber identified rationalization as the globalizing solvent. He was fundamentally concerned with the success of rationalization, with its spread from the seed-bed origins of Calvinistic Protestantism to infest all Western cultures and to set up an « iron cage » for all moderns.¹⁰

Mais Weber, étant donné sa perspective pluricausale du changement, s'éloigne cependant des perspectives évolutionnistes.

Dans un cadre théorique différent, Weber reconnaît, comme Marx le fait, la présence des facteurs externes dans le développement interne des sociétés. La différence

⁸ Marx, 1977: 751.

⁹ Smelser, 1992: 379.

¹⁰ Waters, 1995: 5.

entre Weber avec Marx est que, pour le premier, les facteurs externes ne sont pas aussi structurés que dans l'approche de Marx. Weber signale plutôt la présence d'entreprises à l'époque de la colonisation¹¹ que sa nature dominante. Toutefois, les différences entre ces deux auteurs révèlent deux manières de penser le monde et, surtout, le capitalisme. Pour Marx, le capitalisme - une étape dans l'histoire des sociétés - est producteur d'inégalités. Pour Weber, le capitalisme est le produit de l'évolution de la rationalisation occidentale et de son expansion. Par ailleurs, Weber avec ses travaux sur l'État et la rationalisation établira une référence importante pour comprendre l'évolution et la formation des milieux sociaux internes des États-nations comme des unités politiques closes. Pourtant, tous les deux établiront les fondements pour comprendre ce que Giddens¹² identifie comme les deux éléments institutionnels qui vont promouvoir l'expansion de la modernité: le capitalisme et l'État national.

1.2.2. Les théories de la modernisation

La dépression économique des années 30, l'émergence des régimes totalitaires en Europe, la deuxième guerre mondiale et la reconstruction de l'Europe sont des faits qui ont signifié une parenthèse dans les théories du changement social. Le dépassement de ces conjonctures est accompagné aussi par l'entrée en scène des pays du tiers-monde dont une partie provenant des anciennes colonies européennes, ce qui a redonné aux sciences sociales un intérêt pour les questions du changement social. Ce renouvellement se traduira dans un ensemble des théories qu'on identifie comme celles de la modernisation.

À la différence des théories évolutionnistes, où l'objectif était d'expliquer l'origine de la modernisation occidentale, les théories de la modernisation posent

¹¹ Weber, 1950 : 279-285.

¹² 1990: 62.

plutôt les problèmes de développement ou de sous-développement des nouvelles sociétés, dans la mesure où ces approches ont tenté d'établir comment le développement des pays industrialisés s'est déroulé et pourrait, par la suite, être imité. En considérant ces prémisses, les approches de la modernisation ont été critiquées:

The modernization approach also seemed to project a trajectory for all developing countries that replicated the experience of the advanced capitalist countries. Variations from this track were theorized as aberrations, deviations to be corrected. Here again the approach presented problems for those trying to explicate particular cases. It also created an impression of ethnocentrism. The distinctive cultures of Third World countries seemed only obstacles to be overcome and replaced by the value patterns of the industrial West.¹³

Surtout dans les premières théories de la modernisation, il y avait une similitude avec les théories évolutionnistes. Premièrement, les modernistes regardaient le développement comme un fait explicable en termes dichotomiques - sociétés et communautés, tradition et modernisation, paysan et urbain ou organique et mécanique. De même que les théories évolutionnistes, les modernistes considéraient que le type idéal était la société industrielle de l'Occident.

Deuxièmement, les modernistes considéraient aussi la notion de l'évolution linéaire plus ou moins semblable à toutes les sociétés. Sur ce point, une autre perspective - celle des théories de la convergence - est considérée comme une variante du modernisme, avec principale différence que, pour les approches de la convergence, les sociétés peuvent parcourir des chemins différents pour arriver à un modèle plus ou moins commun de modernisation. Une dernière similitude avec l'évolutionnisme est le fait de remarquer les facteurs internes dans les processus de changement social, ceux-ci impliquant une amélioration de la qualité de vie de la population.

¹³ Evans & Stephens, 1988: 742.

Une des principales différences des thèses de la modernisation avec l'évolutionnisme consiste dans l'identification du rôle des élites comme promoteurs du développement. En ce sens, les modernistes reconnaissent la possibilité d'impulser le changement au moyen d'une action planifiée, tandis que pour l'évolutionnisme le changement est un processus *naturel* à la société. En quelque sorte, et d'un point de vue fort différent, Marx avait aussi signalé le rôle des élites dans la promotion des changements politiques comme dans les cas des élites révolutionnaires; pour Weber, la question des élites se trouvera plutôt liée à la question des formes de domination et les institutions bureaucratiques. Pour les modernistes, les élites modernisantes jouent un rôle important dans la promotion de la modernisation dans une société, dans la mesure où il s'agit des élites qui ont conscience et disposition pour l'inclusion des éléments modernisants dans la vie sociale telle que la technologie dans les processus de production ou les institutions politiques modernes (la démocratie). L'accent que les modernistes donnent au rôle des élites se traduira dans l'importance des politiques planifiées et de l'ingénierie sociale dans le développement social. De cette façon, un des facteurs - toujours interne - qui peuvent faire démarrer un processus de modernisation est l'action des élites politiques¹⁴. Le modèle de ces élites serait la figure de l'entrepreneur. Comme la modernisation est expliquée au point de vue de l'opposition aux valeurs traditionnelles, celles-ci seront considérées comme des obstacles aux processus de modernisation, notamment la religion et les expressions culturelles traditionnelles.

Les thèses de la modernisation ont fortement été critiquées dans les sciences sociales, notamment par leur conservatisme et leur occidentato-centrisme. D'un côté, les processus de modernisation n'ont pas signifié une meilleure qualité de vie pour la plupart de la population. D'un autre côté, la disparition des valeurs traditionnelles a

¹⁴ Sztompka, 1994: 131.

entraîné des formes d'anomie sociale. En ce sens, le succès des sociétés modernes asiatiques a démontré que la modernisation ne s'oppose pas nécessairement aux formes culturelles traditionnelles.

Mais la critique la plus forte était justement à l'égard de ce qui nous concerne. Certes, le rôle de l'externe a une place importante dans ces approches, mais seulement dans la mesure où les idées modernisantes pourraient être propagées: « *The diffusion of modern ideas and values from outside of the society is a principal means of breaking out of an internally consistent traditional social structure.* »¹⁵

En ce sens, l'action de l'externe se réduit à un phénomène de contact de nature idéologique et culturelle à intention positive. Par contre, l'action de l'externe au niveau des relations davantage structurées comme celles de l'économie et de la politique ne reçoivent pas une attention majeure. Ces thèses ont ignoré la présence de l'action externe à un moment où les relations entre les nations commençaient à démontrer que le développement des sociétés avait à voir avec la forme dont les relations économiques internationales étaient structurées, en laissant ainsi le développement comme une responsabilité nettement interne.

1.2.3. Les théories de la dépendance et des systèmes mondiaux

La réaction contre la vision interniste des thèses de la modernisation vient d'un ensemble d'approches qu'on identifie comme les thèses du développement, dont les plus notables avaient une inspiration de nature marxiste, quoique les thèses de Marx ne proposent pas une vision structurée des relations entre les nations. Nous examinons les deux théories les plus influentes: les théories de la dépendance et la théorie des systèmes mondiaux.

¹⁵ Evans & Stephens, 1988: 743.

Les théories de la dépendance s'intéressent aux problèmes historiques et structurels du sous-développement et à sa relation avec la formation du capitalisme mondial. Pour ces auteurs, une des caractéristiques de l'économie internationale est son déséquilibre entre les niveaux de développement des nations. Le sous-développement est causé par le fait que les nations périphériques ont été incorporées dans l'économie internationale comme fournisseurs des matières premières pour les économies du centre. Ainsi l'incorporation de ces nations dans l'économie internationale et son contact avec les économies développées n'ont pas signifié sa modernisation mais sa stagnation. De ce fait, les relations entre les nations sont de domination, ce qui cause le retard du développement. Au contraire des thèses modernistes, le sous-développement n'est pas le produit des valeurs traditionnelles mais justement de l'influence des économies modernes. Ainsi, les liens avec les pays développés deviennent plus un problème qu'une solution pour le développement, car ces pays, moyennant les alliances avec les classes locales, le bloquent:

Having climbed the ladder of industrial development and built strong states apparatuses, the developed countries were now in a position to exploit other regions and prevent the ascension along a similar road of the developing countries. The principal obstacle to change at the local level was not irrational attachments to traditional values, it was the very rational attempts of local elites and their foreign allies to defend their own power and privilege.¹⁶

Les théories du développement expliquent aussi comment les phénomènes internes liés aux rapports de classes sont façonnés par les relations entre les classes dominantes nationales et la bourgeoisie internationale. Ces relations sont souvent réalisées sous la forme d'alliances. Ainsi, si pour les modernistes les élites ont un rôle positif, pour les *dependentistas* les élites, associées donc aux classes capitalistes inter-

¹⁶ Evans & Stephens, 1988: 745.

nationales, reproduisent les relations de domination propres à la logique capitaliste.

La domination n'est pas donc strictement entre les nations:

These relations are not based on simple external forms of exploitation and coercion but have their roots in the convergence of interests between the dominant classes of a specific country and the international dominant classes.¹⁷

Les approches de la dépendance viennent surtout des pays de l'Amérique latine (Cardoso, Faletto et Furtado, entre autres) et, par la suite, de l'Afrique (Amin), des nations où les phénomènes de la colonisation et l'attachement aux métropoles industrialisées ont marqué leur développement. Dans ce contexte régional, l'influence des facteurs externes sur les processus internes est indubitable.

Ces approches *dependentistas* sont utilisées par Wallerstein pour analyser les relations entre les nations dans le cadre d'une théorie du système mondial. Cependant, si les approches *dependentistas* considèrent que la domination du capitalisme se réalise au moyen des alliances des classes locales et étrangères, pour Wallerstein cette domination se réalise aussi dans les relations entre les nations. De ce fait, Wallerstein est un des premiers auteurs à essayer, en utilisant la logique marxiste de la domination capitaliste, une approche qui permet de comprendre la structuration du monde sous l'égide de l'expansion capitaliste.

Mais il revient à Immanuel Wallerstein d'avoir essayé de l'ériger en théorie non seulement *globale*, c'est-à-dire s'appliquant à d'autres temps et d'autres lieux, mais aussi *compréhensive*, c'est-à-dire posant sa candidature au rôle de cadre général d'analyse pour les sciences humaines¹⁸.

Le fait que Wallerstein ait parlé d'un système mondial, en allant au-delà des relations de dépendance régionale, de domination ou d'interdépendance, lui donne une place particulière dans la sociologie de l'international. Cette approche nous inté-

¹⁷ Makler, Sales & Smelser, 1982: 153.

¹⁸ Zolberg, 1985: 580.

resse parce qu'il représente une sorte d'antécédent direct des thèses sur la mondialisation, bien que les auteurs *mondialistes* remarquent la distance entre leurs idées et celles de Wallerstein.

L'unité de base dans l'analyse de Wallerstein est ce qu'il appelle les systèmes mondiaux qui, pour lui, sont les uniques systèmes sociaux réels dans la mesure où un système social doit être auto suffisant:

What characterizes a social system in my view is the fact that life within it is largely self-contained, and that the dynamics of its development are largely internal ... If the system, for any reason, were to be cut off from all external forces (which virtually never happens), the definition implies that the system would continue to function substantially in the same manner.¹⁹

En ce sens, il y a dans l'histoire seulement deux types de systèmes mondiaux. Le premier est celui des empires des économies-monde, où un seul système politique contrôle tout le système. Ils sont fondés sur une économie agricole et les moyens de coordination et gouvernance sont surtout assurés par la force militaire et la centralisation politique. Le deuxième système est celui de l'économie mondiale, dans lequel se trouve le système mondial moderne, où il n'y pas un système politique centralisé: « *In a world economy the political structure tends to link culture with spatial location. The reason is that in a world economy the first point of political pressure available to groups is the local (national) state structure* »²⁰. Parfois les deux systèmes existaient en même temps. Mais les économies-mondes avaient tendance à se convertir en empire mondial ou à disparaître. Depuis 500 ans cette tendance s'arrête; le capitalisme est désormais l'unique économie mondiale à avoir survécu. De plus, si on ajoute la chute du bloc soviétique et la progression libérale depuis les années 80, il sera le premier système mondial à couvrir le globe.

¹⁹ Wallerstein, 1974: 347.

Si on considère que l'interne est constitué par un système social, alors pour Wallerstein il n'y aurait pas une division entre l'externe et l'interne. Par contre, si on postule que les États-nations sont des milieux internes - idée soutenable quand il parle des États-nations dans l'économie mondiale moderne - l'élément externe serait donc l'ensemble du système mondial. Ainsi les facteurs externes seront le résultat de l'articulation d'une société nationale dans le système mondial. En regard de leur articulation dans le système mondial, les sociétés peuvent être classées en trois groupes: 1) Le centre qui est constitué par les États qui ont développé un fort appareil étatique avec une culture nationale ferme, ce qui permet une intégration considérable, protégeant ainsi les différences formées dans le système mondial. Par un fort appareil étatique, Wallerstein entend la force de l'État en question en face d'autres États, y compris les autres États du centre, et en face d'acteurs locaux dans le contexte de l'économie mondiale. Ainsi, ces États sont souverains *de facto et de jure*²¹. 2) Les aires périphériques - qu'il ne nomme pas des États parce qu'une propriété de ces aires est la faiblesse de l'appareil étatique - qui sont des secteurs géographiques où la production est surtout celle de matières premières; 3) Les zones semi-périphériques qui ont un rôle fondamental dans l'économie monde: « *These middle areas ... partially deflect the political pressures which groups primarily located in peripheral areas might otherwise direct against core-states and the groups which operate within and through their state machineries* »²².

Si le mérite de Wallerstein est de proposer une théorie où le monde est perçu comme un système social, son approche n'est pas exempte de critiques, dont la plus citée est celle de son économisme:

²⁰ Wallerstein, 1974: 349.

²¹ Wallerstein, 1974: 355.

²² Wallerstein, 1974: 350.

Malgré ses mérites évidents, cette théorie souffre d'un défaut fatal, qui se résume en un économisme par trop réductionniste ... Dès le début, l'ensemble européen s'organisait autour d'une autre structure, relativement autonome par rapport à celle constituée par les relations de production. Il s'agit du *système d'États* qui s'articula de manière assez évidente au cours du XVI^e siècle, mais dont les origines remontent bien plus loin ... L'erreur capitale de Wallerstein est de ne pas s'apercevoir que cette structure existe au niveau de l'ensemble au même titre que la structure de production économique.²³

En tout cas, les thèses du développement vont mettre en scène le capitalisme comme la logique qui structure les relations entre les nations, sujet qui serait au centre des discussions sur la mondialisation. De cette façon, le problème des facteurs externes se traduit dans la position d'une société nationale dans la division internationale du travail qui déterminera par la suite les processus internes du développement.

Les thèses de la dépendance et le travail de Wallerstein représentent une sorte de rupture avec les thèses précédentes, particulièrement par l'importance attribuée aux éléments externes dans l'analyse des processus sociaux. Par contre, la division internationale du travail croissante et l'expansion du mouvement de modernisation et leurs effets sur le développement conduiront à une complication dans les relations de dépendance, mettant aussi en évidence les facteurs non économiques dans les relations entre les nations.

1.2.4. L'interdépendance et l'action transnationale

L'ensemble des perspectives qu'on identifie avec l'interdépendance et l'action transnationale (que nous identifierons comme le transnationalisme) n'appartiennent ni aux théories du changement social, ni à la sociologie. Il s'agit des réflexions - la plupart venant de la discipline des relations internationales - qui portent sur l'importance des relations d'interdépendance et des acteurs transnationaux dans les études des re-

²³ Zolberg, 1985: 582.

lations internationales. Si les perspectives du transnationalisme ne sont pas des théories du changement social, elles nous intéressent puisqu'elles mettent en évidence la complexité des facteurs externes dans l'époque contemporaine et la mutation du champ mondial. De ce fait, certains auteurs internationalistes vont même jusqu'à noter un possible effacement entre les politiques domestiques et les politiques des relations extérieures²⁴. À l'origine, ces approches étaient une réaction contre les paradigmes réalistes qui dominaient dans la discipline.

À partir du paradigme réaliste, les États, en tant qu'unités cohérentes, sont les acteurs qui dominent la scène mondiale dont l'objectif est la lutte pour le pouvoir afin de préserver, ou d'améliorer, leur position dans les relations mondiales. Les États, en tant qu'institutions souveraines, ne reconnaissent aucune autorité supérieure. De ce fait les relations internationales sont considérées comme anarchiques en raison de l'absence d'une autorité ultime. Le moyen le plus effectif pour la réussite des objectifs est la force, ce qui explique l'importance accordée aux affaires militaires et politiques. Ainsi, le champ des relations entre les nations est caractérisé par la concurrence du pouvoir, le conflit potentiel et les relations anarchiques. Pour les théoriciens des perspectives transnationalistes, si l'on prête attention aux particularités des relations modernes entre les nations, ce fait n'est pas soutenable. Premièrement, les États ne sont pas des unités cohérentes car ils présentent des dissensions et des autonomies internes; deuxièmement, il y a d'autres priorités que le militaire et le politique dans les agendas des relations mondiales; troisièmement, l'usage de la force est loin d'être le moyen le plus efficace; et, quatrièmement, les nations ont aussi développé des relations de coopération et d'interdépendance.

²⁴ Gourevitch, 1978; Zolberg, 1985.

Le point de départ de ces approches consiste dans les dynamiques de modernisation que les nations ont expérimentées après les années 50 et 60 et qui ont eu pour conséquence l'établissement et l'accentuation d'échanges de toutes sortes entre les nations, notamment dans les activités économiques, en tissant des relations étroites d'interdépendance. Par ailleurs, les inégalités dans les processus de développement - soulignés par les *dependentistas* - ont mis en scène d'autres valeurs telles que la coopération et l'aide sociale. Ainsi, la scène mondiale commence à se caractériser comme un univers de flux et de situations où les acteurs étatiques sont côtoyés par d'autres acteurs: les firmes multinationales, les organisations non gouvernementales et les mouvements transnationaux de personnes, de biens, d'informations ou de capitaux, entre autres. De ce fait, malgré l'importance des États, ceux-ci ne sont plus les acteurs exclusifs dans la scène mondiale. Certes, les acteurs transnationaux ont toujours existé dans le champ mondial, mais l'importance qu'ils ont dans l'activité des nations leur permet d'avoir une place à côté des États:

Transnational relations today take different forms than in 1914, and in our view the contemporary forms have greater political significance than the pre-1914 versions. On the one hand, mutual sensitivity of societies has increased; on the other hand, the growth of transnational social and economic organizations has created powerful and dynamic transnational actors capable of adapting to change and of consciously attempting to shape the world to their interests.²⁵

Dans la perspective transnationaliste, qui ne rejette pas du tout les positions réalistes toujours applicables à certains contextes, les relations d'interdépendance et l'action transnationale se sont accentués à un tel point que la souveraineté des nations - principe du réalisme - est relativisée par les flux et les acteurs transnationaux. Pour décrire l'interdépendance moderne, les auteurs transnationalistes, notamment Keohane et Nye (1977), utilisent le concept d'interdépendance complexe, à savoir, une

²⁵ Keohane & Nye, 1973: 375.

situation de dépendance mutuelle entre les nations qui se déroule dans de multiples canaux simultanément - comme l'économie, la technologie et la culture - sans établir une hiérarchie, ni de préférences, ni de moyens à utiliser. Les relations d'interdépendance complexe ne peuvent pas être gérées par l'unique coordination interétatique. Les États ont besoin d'acteurs transnationaux. Les études réalisées au cours des années 70 sur les firmes multinationales démontrent la capacité de ces organisations, non seulement au niveau des relations internationales, mais aussi dans les politiques domestiques. Ces études signalent aussi la tendance mondialisante qui découle de l'action des firmes multinationales²⁶.

Dans une perspective plus sociologique, il faut mentionner une autre approche transnationaliste, qui ne s'inscrit pas dans le champ du changement social. Il s'agit du travail de Sklair (1991) sur les pratiques transnationales. En reconnaissant le fait déjà établi de la transnationalisation, l'auteur propose un modèle afin d'analyser, sociologiquement, les pratiques transnationales, soit les pratiques qui sont menées à bien par des acteurs non étatiques et qui traversent les frontières. Ces pratiques se déroulent sur trois niveaux d'analyse, le politique, l'économique et le culturel-idéologique, qui dans son ensemble constituent la totalité sociologique du système global. Étant donné que les relations entre les nations sont structurées par les dynamiques du capitalisme global, chacun des niveaux est caractérisé principalement, mais non exclusivement, par des institutions du capitalisme transnational. Ainsi, pour les pratiques transnationales du politique, l'institution qui les caractérise est la classe capitaliste transnationale; pour l'économique, il s'agit des corporations transnationales; et pour le culturel-idéologique c'est la culture-idéologie de la consommation. L'État national est donc l'espace où ces pratiques transnationales s'interceptent. L'inclusion d'acteurs trans-

²⁶ Par exemple: Barnett, Richard J.; Müller, Ronald E. (1975): *Global Reach. The Power of Multinational Corporations*.

nationaux comme facteurs de la structuration des espaces mondiaux rapproche le travail de Sklair des perspectives transnationalistes. En affirmant que le capitalisme est la force qui structure les relations entre les nations, il est proche des thèses de la dépendance et des systèmes mondiaux.

Dans le cadre de notre travail, ces approches apportent des éléments intéressants. Bien qu'ils ne mettent pas en perspective les facteurs internes, les études sur le monde transnational mettent en évidence la complexité des facteurs externes au moyen de l'identification de la pluralité et de la portée des acteurs impliqués dans les relations entre les nations. En plus, selon la sensibilité et la vulnérabilité des nations à l'égard des relations d'interdépendance et leur position dans les différents sous-systèmes des relations internationales, l'analyse transnationaliste démontre qu'il n'y pas un seul modèle qui puisse expliquer les relations entre une nation et ses relations au niveau mondial. Les approches transnationalistes n'oublient pas le rôle de l'action étatique qui peut d'ailleurs avoir un impact, à un moment donné, dans les relations d'interdépendance. Ainsi, l'action des États est contextualisée avec les logiques transnationales qui commencent à dévoiler la complexité du monde et, surtout, la montée du privé hors du national. Ce dernier fait revêt beaucoup d'importance dans notre travail puisque les approches du transnationalisme montrent comment l'action des acteurs privés ayant une portée hors-frontières façonnent le champ mondial.

Compte tenu de l'interconnexion des sociétés à plusieurs niveaux de la vie sociale au tournant des années 80, les facteurs externes sont incontournables pour expliquer les processus internes du changement social. D'ailleurs, ce qui donne au champ mondial ne réside ni exclusivement, ni principalement dans les relations interétatiques. La présence des acteurs privés a désormais une place de poids dans les politiques externes et domestiques des nations. La fin des années 80 se caractérise par un

ensemble de révolutions qui ont en commun l'affaiblissement des frontières des États-nations: la fin du bipolarisme, la résurgence des nationalismes et mouvements particularistes (notamment, d'ordre religieux), la révolution des communications, la libéralisation des marchés, la montée des flux transnationaux et les pratiques de dérégulation, entre autres.

1.3. LES APPROCHES DE LA MONDIALISATION

Compte tenu de la montée des relations d'interdépendance et du resserrement des relations sociales au niveau mondial, dans les sciences sociales et dans l'opinion publique, il y a accord presque unanime sur le fait que la destinée des sociétés se joue en grande partie au dehors de leurs frontières ou, du moins, que les événements internes sont fortement affectés par ce qui se passe au niveau global. À partir le contexte de notre discussion, si la différenciation entre l'interne et l'externe tient encore, l'explication de l'interne doit nécessairement prendre en considération l'externe.

À partir des années 80, un ensemble de perspectives se développe dans les sciences sociales ayant pour sujet d'étude *la mondialisation*. Bien que le terme ait été utilisé d'abord dans d'autres domaines comme les études de la communication ou les sciences de l'administration, le thème de la mondialisation n'arrive à l'ensemble de la sociologie qu'à la fin des années 80. Ces approches ont pour but d'analyser un ensemble de changements qui ont pour résultat la compression du monde en termes de temps et de l'espace et sa structuration comme un tout social. Si les théories précédentes peuvent être inscrites dans la sociologie globale comme ayant une perspective internationaliste (le global comme les relations entre les sociétés nationales), l'ensemble des approches de la mondialisation correspondraient plutôt à une sociologie globale à perspective réellement globale. En d'autres termes, il s'agit des relations

sociales à l'échelle planétaire où le national n'est pas le niveau dominant, il n'est qu'un des cadres de référence où se développent les phénomènes sociaux. Dans les perspectives pré-globales - celles qu'on a déjà analysées - les éléments sociaux sont associés avec les structures de nature nationale car, malgré les relations de domination, de dépendance et d'interdépendance, les sociétés nationales constituaient plus ou moins des unités intégrées et définies, notamment par l'action étatique. Les perspectives globales considèrent que ces unités - les sociétés nationales - ont perdu une partie de leur intégration et l'idée du national a aussi perdu force car les relations sociales ne dépendent plus de ces structures:

Insofar as the national society becomes less and less the actual *determining* basis of behavior, interaction, and institutional life, it would seem that it becomes less and less relevant to consider it the primary *analytic base* for framing and organizing our knowledge about that social life. Perhaps it is time to demote the nation-state from its throne of analytic sovereignty correspondingly, as its real base of economic, political, integrative, and cultural sovereignty is lessened.²⁷

1.3.1. Les éléments de la mondialisation

Les indices de la mondialisation sont multiples et sont en partie déjà signalés avec les analyses sur l'interdépendance. Celles qui sont les plus nettes sont de nature économique comme l'interconnexion des économies nationales, la globalisation²⁸ des marchés financiers et l'exportation des styles de management sous les prémisses du libéralisme. Ces facteurs, joints aux développements des technologies digitales, ont permis la formation des réseaux - denses, forts et dynamiques - d'activité économique qui incluent les mouvements des marchandises, des informations, des personnes,

²⁷ Smelser, 1997: 96.

du savoir et des capitaux. Il s'agit des réseaux qui n'obéissent pas aux frontières de l'économie nationale, mais qui ont des effets sur le contexte national au moyen du bouleversement des politiques économiques domestiques. Les réseaux d'activité économique sont souvent associés aussi à d'autres flux comme les migrations, la technologie et le savoir.

L'espace de l'économie globale n'est plus l'articulation d'économies nationales, mais l'articulation des facteurs globaux: des capitaux globaux, des villes globales, des firmes multinationales et des marchés globaux. Dans ce monde de l'économie globale, le national n'est qu'une référence parmi les autres. Pour les firmes multinationales, l'espace global est le marché. Les nouveaux styles d'organisation des firmes multinationales sont fondés sur les logiques de décentralisation et des réseaux horizontaux. En plus, tenant compte de l'expansion universelle des firmes, elles sont devenues les porteuses d'autres phénomènes globaux, telles que les modes de consommation. Par ailleurs, on parle déjà d'une économie digitale qui déplace un montant d'argent parfois inimaginable: « *On many days, private currency traders often exchange more than \$2 trillion to make profits through arbitrage on the basis of minute shifts in the value of states' currencies, and their activity continues to climb steadily* »²⁹. Ces mouvements d'argent - les crises du Mexique et de sud-est asiatique l'on montré - ont la capacité de bouleverser les économies nationales, notamment celle des économies émergentes qui mettent leurs espoirs pour la réactivation économique dans l'attraction des investissements.

Par ailleurs, l'apparition des problèmes globaux, particulièrement ceux liés à l'écologie et à la santé, a donné lieu à la création d'une conscience globale, à savoir,

²⁸ Nous nous référons avec le mot *globalisation* à la mondialisation de l'économie (ouverture des frontières, mesures de dérégulation, entrée et sortie des capitaux, mobilisation des investissements, expansion des firmes multinationales...)

le monde comme espace unique appartenant à tous. L'industrie et l'urbanisation ont commencé à dévoiler leurs effets sur les équilibres écologiques, ce qui s'est traduit par un ensemble de menaces potentielles (couche d'ozone, réchauffement de la planète, etc.) qui touchent toutes les nations. Ces problèmes ont entraîné une prise de conscience dans population, notamment au moyen de l'action des organisations écologiques et l'accès universel à l'information. Au contraire de la mondialisation économique, la mondialisation des problèmes globaux a impliqué une pression sur les États afin qu'ils augmentent les moyens de régulation et de surveillance. Dans les cas liés à la santé, les patrons sont plus ou moins semblables, aggravés en plus par la mobilité d'autres éléments comme les gens et de produits végétaux ou animaux. Cependant, le point sensible de ces problèmes est qu'ils bougent sans égard aux frontières nationales. De ce fait, souvent les nations doivent subir les conséquences *naturelles* de l'action de leurs voisins.

Cette conscience globale a été renforcée par l'action médiatique au niveau mondial dont les principaux porteurs d'*images globales*³⁰ sont les réseaux de communication et d'échange de données. Aujourd'hui, étant donné l'interconnexion électronique, les flux d'informations traversent les frontières de façon massive et presque anarchique. Nous assistons à la formation d'us et de coutumes globales, depuis l'adaptation des modes de consommation au niveau mondial jusqu'à la formation d'une véritable opinion publique globale.

La mondialisation a été précipitée par plusieurs facteurs qui se sont déroulés ces derniers temps: la fin de la guerre froide, les tendances à la dérégulation et à l'ouverture des frontières, et la digitalisation des communications, entre autres. Cela a fait que la sociologie et les sciences sociales ont dû mettre à jour leurs objets d'études

²⁹ Kegley & Wittkopf, 1999: 256.

qui étaient traditionnellement liés aux contextes nationaux. C'est dans ce contexte que la mondialisation est devenue le terme des années 90³¹ et qu'elle ouvre les débats du XXIème siècle. Ainsi, un ensemble d'auteurs a cherché à établir la nature des changements et leurs conséquences possibles. Par contre, si la mondialisation est acceptée comme un fait, les différences dans les débats sont pourtant considérables, comme par exemple la relation entre la mondialisation et la modernisation: pour Giddens (1990), la mondialisation est un produit de la modernisation, pour Robertson (1992) la mondialisation précède à la modernisation et pour Albrow (1996), la mondialisation surpasse ces catégories, il s'agit d'une *ère globale*.

Cependant, l'essentiel du débat se déroule dans des champs différents, ce qui rend possible une complémentarité des analyses. Dans ce sens, il y a les travaux de Sassen sur les villes globales et la globalisation, les travaux de Hannerz et d'Appadurai dans la perspective de la transnationalisation de la culture, et ceux de Held et de McGrew dans le champ de la politique. En ce sens, le monde des auteurs qui traitent la mondialisation n'est pas homogène, ce qui n'empêche pas certains points d'accord. Premièrement, la mondialisation est un processus qui agit de façon multidimensionnelle, il se déroule dans les activités économiques et communicationnelles, mais aussi dans les processus culturels, démographiques et du savoir. De ce fait, on peut parler de plusieurs mondialisations. Deuxièmement, étant donné l'intensité de la mondialisation et de ses effets, les États-nations sont en train de subir une transformation en tant qu'unités politiques closes et souveraines. Troisièmement, le rôle de la technologie a une position importante dans les changements en cours car elle a permis la formation des réseaux transnationaux. Quatrièmement, la mondialisation comporte certaines dualités telles que l'universalisation versus la particularisa-

³⁰ Appadurai, 1996.

³¹ Waters, 1995: 1.

tion, l'homogénéisation versus la différenciation, l'intégration versus la fragmentation, la centralisation versus la décentralisation et la juxtaposition versus la syncrétisation³². Ces mouvements duaux renforcent l'idée de la mondialisation comme un processus multidimensionnel.

1.3.2. Le concept de mondialisation

Pourtant, l'usage du terme n'est pas exclusif aux sciences sociales, il est aussi dans les discours publics, ce qui rend plus complexe le débat

The present situation regarding globalization is a major contemporary example of the way in which concepts and theories are first developed in serious social science only to be subsequently used in 'the real world' in a manner that endangers their analytic and interpretative viability and usefulness³³.

Certes, dans l'opinion publique la mondialisation se confond avec l'internationalisation, la transnationalisation ou le mondial. Mais parfois, c'est aussi le cas dans les sciences sociales. Cela exige que dans toute discussion qui traite de ce thème on présente une définition ou, du moins, une prise de position sur ce qui est la mondialisation.

Il y a toujours eu un certain degré d'interconnexion entre les sociétés, ce qui a impliqué un niveau d'influence mutuelle. Les formes principales de l'interconnexion ont été les échanges (de marchandises, mais aussi des symboles et des personnes) et les relations de domination (comme la conquête) ou de fusion (comme la colonisation). Ce mouvement, encore en développement, peut être défini comme l'internationalisation des sociétés, l'action de traverser les frontières³⁴. De cette façon, l'internationalisation des sociétés est un phénomène qui existe depuis les origines

³² McGrew, 1996B: 478-479.

³³ Robertson & Khonder, 1998: 26.

mêmes des civilisations humaines et qui fait partie du processus civilisatoire. Il s'agit d'un mouvement d'expansion qui a été propulsé au cours des derniers siècles par deux circonstances. D'abord, l'accumulation capitaliste et sa logique d'expansion dont les limites sont définies par l'ampleur du marché et qui a été décrite par des auteurs comme Wallerstein; ensuite, l'État national qui a fourni une base géopolitique assez stable pour le développement des sociétés et l'expansion des institutions européennes modernes. C'est dans le mouvement d'expansion qu'on peut inscrire des processus comme celui de l'occidentalisation. En ce sens, il y a des auteurs qui associent la mondialisation à ce mouvement d'expansion. L'internationalisation des sociétés met en jeu les facteurs internes et les facteurs externes dans la mesure où un ordre social interne est lié ou influencé par un ordre social externe. Par contre, l'internationalisation n'est pas la cause de la mise en question de l'État national car elle le précède et l'État national a d'ailleurs été exporté comme forme d'organisation sociale et politique au moyen justement de ces mouvements d'expansion, du même que les pratiques politiques qui, par la suite, ont renforcé son rôle au sein des sociétés - le fordisme, le keynésianisme et la planification socialiste. Pour nous, la mondialisation a une autre signification.

Au moyen des développements technologiques des médias et des moyens de transport, l'internationalisation des sociétés a trouvé une nouvelle forme, celle de la contraction sociale du monde. Autrement dit, la mondialisation implique une réduction des distances entre les acteurs et les institutions sociales. Elle implique aussi une mobilité globale des éléments assez vite, presque instantanée dans certains cas, ce qui entraîne une modification des catégories de l'espace et du temps dans les relations entre les sociétés. C'est la récession des limites spatiales et temporelles qui caractérise

³⁴ Bien que l'idée d'internationalisation réfère aux nations, nous l'employons même pour les sociétés préétatiques.

la mondialisation. Ainsi, nous considérons que la mondialisation est une nouvelle phase dans les processus d'internationalisation des sociétés dont la caractéristique principale est la compression de l'espace menée à bien de façon réflexive³⁵: « *A social process in which the constraints of geography on social and cultural arrangements recede and in which people become increasingly aware that they are receding.* »³⁶

Bien que la mondialisation ait des composants importants d'ordre technologique, elle est nettement un processus social car elle comporte, d'abord, une modification dans la manière dont on structure les relations sociales et les conséquences dans les sociétés nationales:

It defines a process through which events, decisions, and activities in one part of the world can come to have significant consequences for individuals and communities in quite distant parts of the globe ... Moreover, the existence of global systems of trade, finance, and production binds together in very complicated ways the prosperity and fate of households, communities, and nations across the globe.³⁷

Les autres processus de changement social qui ont mis en jeu les facteurs externes se sont passés de façon plus ou moins abstraite, dans le sens où ils n'ont pas été assimilés consciemment par les gens.

Dans le cas de la mondialisation, les gens ont en quelque sorte une conscience de ce qui se passe. Cela a renforcé l'affaiblissement des limites entre l'interne et l'externe dans la mesure où les personnes et les institutions agissent de *façon globale* dans certaines conditions. Ainsi, la mondialisation consiste dans l'établissement des réseaux globaux entre les sociétés et leurs composantes (États, entreprises, groupes, ménages et individus) dont le résultat est la formation d'espaces qui ne répondent

³⁵ « *That is, agents are becoming increasingly free of structural constraints and are, as a result, better able to reflexively create not only themselves, but also the societies in which they live* ». Ritzer, 1996: 437.

³⁶ Waters, 1995: 3.

plus à la notion de l'interne et de l'externe. D'ailleurs, les interactions qui se déroulent dans ces espaces ne sont pas déterminées par les distances géographiques, elles peuvent être locales ou globales.

1.3.3. La compression de l'espace et du temps: Harvey et Giddens

Afin de comprendre l'idée de l'implosion, nous allons appuyer nos réflexions dans les travaux de Harvey (1990) et de Giddens (1990). Les deux auteurs soulignent que les changements sociaux expérimentés par les sociétés dans les dernières décennies sont en relation avec la façon dont l'espace et le temps sont vécus aujourd'hui:

[T]here is some kind of necessary relation between the rise of postmodernist cultural forms, the emergence of more flexible modes of capital accumulation, and a new round of 'time-space compression' in the organization of capitalism³⁸.

Nous allons centrer nos réflexions sur ce phénomène de compression qui, pour nous, est la particularité de la mondialisation et est au cœur de l'idée de la contraction.

Les catégories de l'espace et du temps encadrent les processus sociaux car ils se passent à un endroit et à un moment précis qui déterminent leur signification. Cela est notoire dans les thèses évolutionnistes où les catégories temporelles trouvent la forme dans l'idée du progrès évolutif et les catégories spatiales dans la référence aux sociétés dites modernes, celles de l'Europe. Dans les études du changement social, le temps est un facteur constitutif.³⁹ En ce sens, les théories du changement ont privilégié les catégories temporelles, spécialement pendant la modernisation: « *Since mod-*

³⁷ McGrew, 1996B: 470.

³⁸ Harvey, 1990: vii.

³⁹ Sztompka, 1994: 43.

ernity is about the experience of progress through modernization, writings on that theme have tended to emphasize temporality, the process of becoming rather than being in space and place. »⁴⁰

Le progrès peut être considéré comme les essais de la civilisation humaine pour contrôler l'espace et le temps. Premièrement, l'organisation de l'espace est une constante dans les sociétés humaines, ce qui devient un processus rationnel et réflexif dans la modernité. Durant le postféodalisme, les villes ont été transformées pour recevoir les centres de la nouvelle vie sociale (le capitalisme marchand et l'État), tandis que le territoire national a commencé à être articulé dans un projet de développement national, les villes et les zones agricoles ou les infrastructures de communication et d'urbanisation sont articulées en accord avec un projet de développement national. Deuxièmement, en regard du temps, l'homme a essayé au moyen de l'application des technologies de structurer le temps autour des activités, d'où l'usage de l'horloge et des fuseaux horaires. Ainsi, le temps est organisé en jours ouvrables et jours de congé, en heures de repos et heures de travail, saison d'études et temps de vacances. Ces deux mouvements font partie de la rationalisation propre à la modernité. Par ailleurs, on a aussi cherché l'accélération des processus, notamment ceux de production. L'histoire du capitalisme est, en quelque sorte, une histoire des modes qui ont permis d'accélérer ou d'augmenter l'accumulation du capital. De ce fait résulte la connexion qu'il y a entre la technologie et l'économie capitaliste depuis les temps du capitalisme industriel.

L'évolution du contrôle pour l'espace et pour le temps dans les processus sociaux n'est pas progressive, mais elle se réalise au moyen des révolutions. Harvey affirme qu'une de ces révolutions s'est produite depuis les années 70, lorsque le dé-

⁴⁰ Harvey, 1990: 205.

ploiement de la technologie et les nouvelles formes d'organisation ont permis le passage du fordisme aux modes d'accumulation plus flexibles. Ainsi, une des particularités des modes flexibles d'accumulation postfordiste est l'accélération (*speed-up*) continue dans les processus sociaux et économiques, ce qui explique la décentralisation des modes de gestion verticale, l'augmentation des rythmes de production et de consommation, même l'inculcation des valeurs telles que la volatilité, l'instantanéité et la mobilité.

Vu la particularité de ces changements, les catégories temporelles ont une signification particulière dans les temps modernes - celle de la compression de l'espace et du temps:

[The] processes that so revolutionize the objective qualities of space and time that we are forced to alter, sometimes in quite radical ways, how we represent the world to ourselves. I use the world « compression » because a strong case can be made that the history of capitalism has been characterized by speed-up in the pace of life, while so overcoming spatial barriers that the world sometimes seems to collapse inwards upon us.⁴¹

Dans ce sens, au long de l'histoire, il est possible d'identifier un ensemble de changements qui, au cours d'une période de temps, marquent sensiblement la différence d'une époque avec celle qui l'a précédé, ce que Giddens identifie comme des discontinuités⁴². Celles qui caractérisent la modernité sont justement la vitesse du changement et la portée des processus traduite dans l'interconnexion des sociétés. Les discontinuités propres au monde moderne font que la modernité est intrinsèquement mondialisante⁴³, c'est-à-dire que la modernité se caractérise par une accélération volontaire des processus sociaux et par l'altération de l'espace comme catégorie sociale, dans la mesure où l'espace existe, mais non sous la forme d'une espace physique qui

⁴¹ Harvey, 1990: 240.

⁴² Giddens, 1985: 31; 1990, 3.

⁴³ Giddens, 1990: 63.

détermine les relations sociales. L'espace se comprime car il y a des réseaux non territoriaux qui structurent certaines relations sociales. Cela est notable dans les relations de communication où les espaces communicatifs ne concernent pas un espace physique. Ainsi, il est possible dans la modernité, au moyen des ressources technologiques, de créer des espaces sociaux qui n'aient pas une connotation physique. De cette façon, l'espace où se mènent à bien les relations n'est pas un espace physique, ceci est lié plutôt à l'idée de lieu.

The advent of modernity increasingly tears space away from place by fostering relations between « absent » others, locationally distant from any given situation of face-to-face interaction. In conditions of modernity, place becomes increasingly *phantasmagoric*: that is to say, locales are thoroughly penetrated by and shaped in terms of social influences quite distant from them.⁴⁴

La possibilité d'établir des relations avec ceux qui sont *absents* a permis que les systèmes des relations sociales soient détachés des contextes locaux d'interaction et soient restructurés dans des nouvelles formes d'espace et du temps⁴⁵. Ainsi l'espace est évidé des significations physiques, ce qui permet de délier l'espace du temps. L'interaction sociale se réalise sans avoir égard à la distance car celle-ci ne détermine plus le temps. Cela est rendu possible grâce aux moyens fournis par les technologies qui, en accélérant la circulation de l'information à des niveaux surprenants, peuvent articuler dans des réseaux les points les plus éloignés de la planète. C'est ainsi que l'espace est évidé des connotations géographiques. Dans le processus de la mondialisation, la question n'est pas seulement la mise en marche des réseaux dont la notion d'espace n'a pas une connotation territoriale. Le noyau de la mondialisation est dans le fait que ces réseaux jouent aujourd'hui un rôle capital dans la vie institutionnelle des nations.

⁴⁴ Giddens, 1990: 18-19, italiques originales.

⁴⁵ Giddens, 1990: 21.

Notre idée de la contraction est en quelque sorte représentée dans cette idée. De ce fait, la mondialisation, tel qu'on l'a définie, se déroule au long du XX^{ème} siècle. Une des particularités de la modernité est l'accélération réflexive des rythmes de vie, ce qui implique d'accoupler les rythmes sociaux au niveau personnel et local avec les rythmes globaux: « *La existencia de esos diversos tempos complica la formulación e implementación de políticas, y en general la acción en el ámbito global. La dimensión temporal específica del globalismo pareciera requerir el manejo simultáneo del largo, mediano y corto plazo.* »⁴⁶

C'est pour ces raisons que nous considérons la mondialisation avant tout comme un phénomène de contraction qui succède, mais aussi accompagne, les mouvements d'expansion et qui a une relation directe avec les révolutions technologiques et organisationnelles du capitalisme moderne. Bien qu'elle soit souvent liée aux phénomènes de l'interdépendance et, en général, à l'interconnexion des sociétés, la mondialisation renvoie à une réduction des distances:

Interdependence refers to situations characterized by reciprocal effects among countries or among actors in different countries. Hence globalism is a type of interdependence, but with two special characteristics. First, globalism refers to networks of connections (multiple relationships), not to single linkages ... Second, for a network of relationships to be considered « global », it must include multicontinental distances, not simply regional networks ... Globalization refers to the shrinkage of distance on a large scale.⁴⁷

En ce sens, on peut parler de la mondialisation de l'économie ou des communications, mais non de la globalisation entre les pays de l'Europe. Par ailleurs, la mondialisation est surtout perceptible dans ces flux qui ont la chance de se délier des as-

⁴⁶ Rodríguez de Gonzalo, 1996: 263. « L'existence des divers temps complique la formulation et l'implémentation des politiques, et en général l'action dans le domaine global. La dimension temporelle propre au globalisme semblerait demander la conduite simultanée du long, moyen et court terme. » (Traduction propre).

⁴⁷ Keohane & Nye, 2000: 105.

pects physiques comme l'argent, les idées, les informations ou les communications. Or, ces flux ont une capacité considérable de modifier ou d'affecter les autres activités comme la production et le commerce des marchandises ou les flux migratoires.

1.3.4. La mondialisation, l'interne et l'externe

Compte tenu de la nature des changements actuels et de leur effet sur la façon dont les catégories de l'espace et du temps encadrent les relations sociales, nous constatons aujourd'hui que la technologie n'a pas seulement accéléré les formes de communication, mais aussi d'autres formes d'échange social. L'accélération s'est accompagnée d'ailleurs par une expansion des échanges sociaux au niveau mondial sous la forme de flux et de réseaux, dont une bonne partie agit sans égard à la distance et, par la suite, aux frontières. Le rôle de la technologie et des nouvelles formes organisationnelles a causé la compression de l'espace où les relations sociales sont détachées de leurs contextes locaux. Ainsi, tenant compte de ces faits, les processus sociaux se compliquent dans la mesure où la compression de l'espace implique aussi une participation complexe d'éléments car cela n'implique pas une annulation des divergences. Au contraire, la compression de l'espace permet le contact et l'échange entre agents assez hétérogènes dans leurs aspects sociaux et culturels. En plus, l'idée de se mondialiser comme un acte réflexif de la part des gens et des organisations donne au processus une accélération volontaire, ainsi les organisations comme les gens cherchent de plus en plus à s'inscrire dans ces processus globaux.

Des nouvelles formes d'espace se génèrent au moyen de la constitution des réseaux et de leurs échanges sociaux. Il y a, par exemple, l'espace électronique ou les espaces globaux où se développent des valeurs mondiales (les modes culturelles, les valeurs comme les droits de l'homme et la conscience écologique). Dans ces espaces

globaux, les échanges sociaux ne sont déterminés ni par les distances géographiques ni par leurs contextes locaux car leur nature n'a pas une connotation physique, ce qui permet en plus l'instantanéité de certains échanges.

Il faut aussi signaler que la portée des changements est aussi au niveau individuel car les technologies qui permettent ces interactions, surtout liées à l'usage d'Internet, sont accessibles à nombreuses personnes, du moins dans les pays développés et, dans une moindre mesure, dans les pays en développement. En ce sens, le développement de la mondialisation ne concerne pas seulement les grandes organisations, mais aussi les ménages et les personnes, détachant aussi les *petits* éléments sociaux de leurs contextes locaux. C'est justement cette particularité qui a permis la formation des réseaux globaux de nature interpersonnelle comme les communautés d'échange du savoir ou les groupes de discussion.

Étant donné que le facteur national avait une influence dans les relations sociales au niveau mondial déterminant l'importance du national comme cadre des processus sociaux, l'idée des facteurs externes et des facteurs internes dans le changement social n'est quasiment pas applicable, notamment dans les cas où les technologies propulsent les échanges: l'économie et l'information. De cette façon, l'État national comme la structure qui avait enveloppé certains échanges sociaux n'est plus applicable à divers champs d'activité sociale qui, à leur tour, affectent aussi les autres champs.

Par contre, la mondialisation n'implique pas la fin des distances car nombre d'échanges sociaux ne peuvent pas se détacher des distances physiques, particulièrement les flux qui portent sur les éléments physiques: les marchandises et les personnes. Mais ces flux font aussi partie de la mondialisation dans la mesure où ils renfor-

cent l'interdépendance et la notion du globe comme un système social. Même les flux de nature non physique sont concentrés dans certains espaces physiques de la planète: la mondialisation financière est notamment placée dans les pays de la Triade. Cela arrive car il y a encore des éléments qui déterminent les différences d'espace et qui sont exploités par le même fait de la compression de l'espace:

Small differences in what the space contains in the way of labour supplies, resources, infrastructures, and the like become of increased significance. Superior command over space becomes an ever more important weapon in class struggle. It becomes one of the means to enforce speed-up and the redefinition of skills on recalcitrant work forces. Geographical mobility and decentralization are used against a union power which traditionally concentrated in the factories of mass production.⁴⁸

Les facteurs externes sont de plus en plus complexes, ont une emprise majeure sur les processus sociaux et ont même tendance à se confondre avec les facteurs internes. Les idées de la dépendance et de l'interdépendance sont encore applicables, mais il faudra tenir compte du fait qu'elles étaient destinées à expliquer les relations entre des unités plus ou moins intégrées, notamment dans la politique et l'économie. Par contre, comme les différences entre les espaces géographiques se conservent, la mobilité accrue d'éléments, notamment dans le cas de l'économie, cible ces différences afin pour en profiter. D'un côté, la compression de l'espace efface les différences. D'un autre côté, la compression les accentue. Le national coexiste avec le global. Par contre, pour comprendre l'action de la mondialisation sur les sociétés nationales, il faut analyser ce qui se passe chez elles : l'expansion transnationale du privé et sa dialectique avec le public.

⁴⁸ Harvey, 1990: 294.

CHAPITRE 2

LE PUBLIC ET LE PRIVÉ DANS LA SOCIÉTÉ NATIONALE

Nous avons vu comment certaines thèses qui expliquent le changement social sont passées des schèmes théoriques de nature *macrosociologique* à des schèmes de nature *globale*. La force des relations d'interdépendance et la compression de l'espace dans les interactions sociales, détachant celles-ci de leurs contextes locaux, ont mis en question l'idée du rôle des facteurs externes et des facteurs internes dans les processus sociaux, dans la mesure où les échanges sociaux se réalisent de plus en plus sans égard aux frontières de l'État national. C'est pour cela que les thèses qui expliquent aujourd'hui les processus de changement social prennent en compte l'interaction croissante qu'il y a entre les sociétés au moyen de la formation des réseaux et des espaces mondialisés. De ce fait, les États nationaux, comme les cadres qui renferment la vie institutionnelle des sociétés, sont dans un moment de transformation, pour certains auteurs, d'affaiblissement.

Cependant, cela n'est applicable qu'à certaines formes d'interaction sociale qui, compte tenu de leur nature, ont été plus facilement mondialisées. Or, ces interactions - particulièrement, les échanges économiques et la circulation d'information - ont aussi une influence sur d'autres activités sociales comme les mouvements migratoires, les formes juridiques de régulation et l'émergence des syncrétismes culturels. Comme la mondialisation implique l'établissement des réseaux mondialisés qui échappent à l'enveloppe nationale, elle peut être aussi analysée comme l'expansion de certaines composantes de la société hors les frontières nationales. Pourtant, un regard sur les activités mondialisées (les mouvements de capitaux, les réseaux d'information, les flux migratoires, les échanges culturels entre autres) nous signale que la mondiali-

sation est fortement liée à ce qu'on appelle le monde du privé. En plus, les analyses portant sur la mondialisation soulignent, presque de façon unanime, que le processus comporte un défi pour les activités de régulation étatique, soit le monde du public.

Cela nous conduit vers une autre dualité des sociétés modernes et le rapport avec la mondialisation, celle entre le privé et le public. Avec la dualité entre l'interne et l'externe, ces deux dualités ont un rôle fondamental dans la nature des États nationaux, à savoir, l'établissement des frontières et la structuration du monde public. Dans le deuxième chapitre, on examinera la dialectique qui existe entre le monde du privé et le monde du public dans les sociétés modernes et comment elle se comporte au moment où les échanges sociaux sont détachés de leurs contextes locaux sous l'influence de la mondialisation.

Le public et le privé ont une relation dialectique dans la mesure où le monde du public découle de l'articulation des différences particulières propres au monde du privé. L'articulation est possible parce que le monde du public, au moyen de ses structures et ses mécanismes, structure et coordonne les composantes de la société. Dans les sociétés modernes, ces structures et ces mécanismes sont menés à bien principalement, mais non exclusivement, par les États. De ce fait, l'assimilation du public avec l'étatique est fréquente car certains éléments du monde public qui permettent la structuration comme les mécanismes de régulation, la codification des lois et le monopole de la violence légitime sont exercés par l'État. Ainsi, la dialectique entre le privé et le public ont eu pour scénario les États nationaux, des sociétés territorialement délimitées et avec un certain degré de centralisation de l'autorité publique dans la figure de l'État. Vu autrement, les États nationaux partent du fait que la vie institutionnelle des sociétés est contenue de façon territoriale. Compte tenu des processus de la mondialisation, au fur et à mesure que les processus sociaux sont détachés des leurs

contextes locaux, il y aura des nouveaux défis pour l'articulation de ces mondes car, tel qu'on le verra, ce sont des composantes du monde privé qui se détachent. Le monde public se trouve limité par les frontières nationales, ce qui n'empêche pas la possibilité de la coordination extra-étatique, une conséquence de l'expansion du privé.

La différenciation entre un monde public et un monde privé n'est pas propre aux sociétés modernes. Comme Habermas le signale¹, les notions de ce qui est public et de ce qui ne l'est pas, soit le privé, peuvent être retracées au long de l'histoire. Le cas le plus évident est celui de la civilisation grecque où la différenciation était celle de l'*oikos* et de la *polis*.

Le premier domaine est celui du pouvoir public qui est couramment représenté par l'État et ses agences ou institutions qui exercent l'autorité politique. Le deuxième domaine est celui des pouvoirs privés où les institutions et les relations sont instituées de façon volontaire et ne sont pas directement contrôlées par l'État². Cette sphère privée est liée à la reconnaissance, de la part de l'État, du fait que les individus sous son pouvoir ont aussi des intérêts et des capacités de nature non politique, sur lesquels ils peuvent veiller de façon autonome³.

Il est commun que l'on qualifie de public l'ensemble des institutions qui gouvernent la société au nom de l'État. Ainsi la sphère privée serait le reste de la société sous le pouvoir de l'État. C'est la perspective de McGrew que l'on vient de citer. Cette perspective permet d'introduire la notion, telle que McGrew le fait. Cependant, si l'on pousse l'analyse, cette interprétation peut donner lieu à une présentation des

¹ Habermas, 1991: 3.

² McGrew, 1996A: 242-243.

³ Poggi, 1990: 21.

deux sphères comme des champs en conflit, ce qui n'est toujours pas le cas car parfois elles se superposent ou s'associent. D'autre part, avec ce type d'approche, on risque de voir la société comme formée par deux structures définies et semi-fermées, ce qui ne correspond pas à la réalité. Ici, on préférera l'usage de termes tels que sphères, espaces, champs ou mondes dans la mesure où ces expressions renvoient à une image plus flexible et perméable que celles d'institutions ou de structures. Toutefois, nous appliquerons le terme de sphères en référence aux thèses de Julien Freund⁴.

Freund traite du phénomène politique en général et pas seulement de la relation entre le public et le privé. Cependant, cette relation est au centre du politique. *L'Essence du Politique* est, d'abord, un texte qui donne l'occasion de comprendre ces deux sphères comme des mondes, à la fois, intersectés et autonomes. Ensuite, l'analyse faite par Freund nous aidera, d'un côté, conceptualiser la nature de la dialectique entre le privé et le public dans les États nationaux, d'un autre côté, à comprendre le développement de la dialectique en tenant en compte du fait que la mondialisation implique l'expansion du monde privé. Nous nous sommes inspirés largement du texte pour avancer les idées qui suivent. Nous l'avons enrichi par d'autres lectures et, particulièrement, nous l'avons ajusté aux réflexions pertinentes à notre recherche.

2.1. LES TROIS PRÉSUPPOSÉS DU POLITIQUE

En traitant de ce qu'il appelle l'essence du politique, Freund identifie les trois présupposés du politique⁵:

⁴ 1965: chapitre V.

⁵ Freund, 1965: 94.

Brièvement, on peut dire que, pour Freund, le présupposé du commandement et de l'obéissance conditionne le politique, en général, la formation d'une unité politique et de son ordre, tandis que le couple ami-ennemi influence le maintien ou la disparition de cette unité, surtout dans ses relations avec les collectivités extérieures. Le couple privé-public conditionne quant à lui *l'organisation intérieure* de cette unité⁶

Dans ce mémoire, nous cherchons à comprendre comment s'opère la transformation de l'État national dans le contexte de la mondialisation. Une des interprétations possibles de ces transformations peut être trouvée dans l'analyse des rapports du couple privé-public dans les sociétés contemporaines, celles-ci étant caractérisées par l'existence d'interactions sociales détachées de leurs contextes locaux.

Dans une collectivité, on peut trouver deux types de relations sociales. Les *relations publiques* qui ont à voir avec l'existence et l'unité de la collectivité et les *relations privées* qui sont relatives aux intérêts particuliers dans la collectivité. Le premier type de relation relève du domaine du politique où les relations, afin de garantir cette unité, se développent dans la dialectique du commandement et de l'obéissance. En ce sens, tous les membres de la collectivité y sont impliqués soit parce qu'ils commandent, soit parce qu'ils obéissent. Le deuxième type de relations n'est définissable que par négation⁷. Tout ce qui ne relève pas du public relève du domaine du privé. Comme il y a d'autres activités qui n'ont pas pour but l'unité de la collectivité, le privé consiste donc en une pluralité des relations sociales. L'art, la religion, la famille, l'économie, les loisirs et d'autres activités constituent ainsi le domaine du privé. Certes, il y aura des situations où ces relations privées revêtiront un caractère public car, dans certaines circonstances, cette relation met en jeu toute la collectivité.

⁶ Sales, 1991: 45-46, notes supprimées, italiques originales.

⁷ Freund, 1965: 313.

Compte tenu du fait que la collectivité est formée par des individus et des groupes ayant des intérêts divers, cette diversité se concilie dans un espace, le public, et par un type de relation, le politique. C'est pour cela que le politique et le public ont à voir avec l'unité de la collectivité. Sans cet espace et sans ces relations, la collectivité serait désagrégée en une infinité d'unités communales. Si l'intégration de ces différences ne posait *aucune* tension, le politique et le public n'auraient pas de sens, tout se déroulerait *harmonieusement* dans le monde privé. Dans le cas des États nationaux, la possession d'un territoire qui donne une localisation précise à la collectivité et un espace physique pour leurs activités et leurs institutions est un des éléments les plus fondamentaux dans le processus de structuration d'un État national. Vu autrement, sans l'existence de frontières et sans une différenciation claire entre l'interne et l'externe, les États nationaux ne sont pas possibles, tel qu'on les connaît aujourd'hui.

C'est pour ces raisons que la dialectique public-privé conditionne l'organisation intérieure d'une unité politique, tel que Freund le signale au long du texte. Cependant, comme il y aura toujours des tensions dans l'intégration de ces différences, alors les formes de relations sociales qui entraînent ces différences ont la chance d'être politisées un jour. Par contre, la majorité des relations privées restent toujours privées, les intérêts et les motifs qui en sont la source n'ont pas besoin d'être intégrées dans tout le collectif. Le but du politique est de concilier ces différences, pas de les supprimer. La suppression ou la répression des différences révèle l'existence d'un système totalitaire. Comme ces différences sont propres à la vie sociale des hommes et comme le privé n'est pas effaçable, cet autoritarisme n'a pas d'autre ressource que la force. L'on sait déjà comment finissent les histoires où l'autorité publique se fonde sur l'usage de la force: la désagrégation de la collectivité ou le renversement de l'autorité. L'homme

social a besoin des deux mondes. En tout cas, cette dialectique entre le public et le privé est toujours insérée dans les conditions particulières de chaque collectivité.

Une relation personnelle au niveau domestique ou un échange social entre deux grandes entreprises sont des relations privées. La taille n'est pas le facteur qui détermine la *publicisation* possible d'un fait social, c'est plutôt le risque de bousculer ou de renforcer l'unité collective. Prenons le cas du monde familial. Il est très improbable qu'une famille ait la chance de mettre en péril toute la collectivité. Néanmoins, la généralisation de certaines conduites familiales (divorce, baisse de fécondité, relations au sein du ménage) risque d'affecter la collectivité. Dès lors la question familiale n'est pas seulement une question privée mais devient aussi publique. On pourrait dire qu'il s'agit d'un problème public qui a pour scène la famille. Mais cela n'implique pas que la famille, comme relation sociale, soit désormais une relation publique, elle restera dans le domaine du privé. Au fur et à mesure que la collectivité prend conscience du bien-être de ses membres, la *publicisation* de ces problèmes privés sera majeure.

2.2. LE PUBLIC COMME L'ESPACE POLITIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

L'espace public est le cadre où le commun, ce qui concerne tout le monde, le collectif trouvent leur forme. C'est un espace de conflits, mais aussi de solutions. Il a du sens dans la mesure où il s'agit d'un espace construit de façon collective et, par conséquent, participative. Dans une recherche qui porte sur le monde des organisations de développement social vénézuéliennes et sur leurs perceptions du monde social qui les entoure, on peut s'apercevoir que l'idée du public dans l'opinion publique est différenciée de celle de gouvernement.

El *interés público* generalmente está localizado en lo común, en lo social y en muchas ocasiones identificado a la sociedad en general. Surge lo público en el lenguaje de las asociaciones entrevistadas como el espacio común a todas las organizaciones de interés social, a todos los ciudadanos y a todos los integrantes de la sociedad, los cuales tienen cierta potestad sobre dicho espacio. Así, afirman las asociaciones entrevistadas que sobre lo público no tiene exclusiva potestad la administración gubernamental o los partidos políticos. Lo público es definido como el *espacio social de participación para resolver problemas comunes*.⁸

L'espace public est donc le lieu où la collectivité agit en tant que réalité politique qui cherche la cohérence. Ainsi, le public est le support d'un ordre commun qui transcende le pluralisme interne, en donnant à la collectivité la possibilité de se maintenir et de se développer. Dans la mesure où le concept de public exprime le besoin d'unité, le public signifie aussi que la collectivité agit comme collectivité autonome, « *ce qui implique qu'elle [la collectivité] est à la fois raison et volonté supérieures à l'individu, sans pour cela lui être hostile* »⁹. Compte tenu du fait que dans les sociétés modernes, le public est étroitement lié à l'étatique, les caractéristiques des deux sont un peu près semblables.

2.2.1. Le sens d'unité de la collectivité

C'est dans l'espace public que la collectivité réussit son unité. La vie collective ou l'existence d'institutions publiques ne sont pas suffisantes pour qu'il y ait un espace public qui représente l'unité politique du collectif, bien qu'elles jouent un rôle important. La simple coordination d'intérêts particuliers ne suffit pas non plus. L'espace public doit exprimer la cohésion qui supporte l'ordre public, transcendant

⁸ Gruson, Parra & Regnault, 1997: 9-10. Italiques originales. « L'intérêt public est couramment localisé dans le commun, dans le social et souvent identifié à la société en général. Le public surgit dans le langage des associations interviewées comme l'espace commun à toutes les organisations ayant un intérêt social, à tous les citoyens et à tous les membres de la société, lesquels ont un certain mandat sur l'espace public. Ainsi, affirment les associations interviewées que ni l'administration gouvernementale, ni les partis politiques n'ont un pouvoir exclusif sur le public. Le public est défini comme l'espace social de participation afin de résoudre les problèmes communs. » (Traduction propre).

les individualismes et les pluralismes internes. Il est le lieu où la collectivité trouve son expression en tant que telle. Les relations dans l'espace public ne sont pas des relations volontaires. Ce sont des relations qui concernent à tous les membres de la collectivité.

Le fait que le public soit l'espace où la cohésion et l'unité du collectif se mène à bien ne signifie pas qu'il s'agit d'un espace sans conflits. Comme le collectif est formé par de nombreux intérêts particuliers, il est très probable que ces intérêts seront en confrontation à un moment donné. En certains cas, il y aura des confrontations qui peuvent mettre en jeu la cohérence de la vie collective. Ainsi, le monde public est un monde dynamique où la cohésion du collectif est toujours en construction.

D'une part, les États modernes seront une des expressions de ces espaces publics où leurs collectivités, les sociétés nationales, chercheront leur réalisation collective. D'autre part, l'autonomie politique que l'État affirmera face aux facteurs non politiques fait partie de l'évolution de la notion de collectif comme unité politique indépendante. Autrement dit, la souveraineté politique de l'État attestera de la réalisation du collectif comme unité qui n'a de cohésion ailleurs que dans son espace public. Cette unité se réalisera de la façon la plus visible dans le territoire. Une des particularités des États modernes est le fait de leur territorialité¹⁰, dans la mesure où il s'agit d'un territoire exclusif et reconnu dans un système des normes interétatiques dans lequel la collectivité construit ses institutions et ses structures sociales.

⁹ Freund, 1965: 321.

¹⁰ Sassen, 1996: 2-3.

Comme Appadurai l'avance¹¹, la souveraineté territoriale est un élément fondamental dans la construction et le fonctionnement de l'État national ainsi que sa justification politique et juridique et la base du système interétatique. Les processus qui structurent la vie institutionnelle des sociétés comme l'activité économique ou le système éducatif sont fondés dans la territorialité de l'État national qui devient un genre d'enveloppe. De ce fait, l'État national renferme, certes, non totalement, les principales activités qui soutiennent la cohésion et l'identité du collectif. Depuis la perspective de la dialectique entre le privé et le public, les sociétés créent leur monde public ayant comme référence spatiale au territoire national. Le champ mondial serait surtout régi par les relations entre ces unités territoriales. Or, il est ainsi dans la mesure où la vie institutionnelle est et peut être renfermée par la territorialité de l'État national. La formation des réseaux d'interaction sociale qui ne sont pas déterminés par les conditions physiques de l'espace et qui traversent l'enveloppe de l'État national provoque un effet particulier dans la territorialité des sociétés modernes.

Compte tenu du fait que les relations sociales se déroulent dans un espace déterminé, les relations qui structurent les sociétés modernes ont pour lieu le territoire national. Nous avons vu cependant comment la mondialisation permet la formation de réseaux qui sont détachés des contextes locaux, en créant des espaces mondialisés d'interaction. De ce fait, une partie de la vie institutionnelle des sociétés se déroule dans ces espaces globaux qui ne sont pas renfermés par la territorialité de l'État national. Or, il y a toujours eu des réseaux qui échappent à la territorialité de l'État national comme les églises, les groupes religieux ou les réseaux illégaux. Toutefois les espaces globaux ont pris une importance considérable sur le développement des sociétés car nombre d'activités qui étaient contenues par les espaces nationaux sont dé-

¹¹ Appadurai, 1999 : 110.

sormais connexes aux espaces globaux. Cela oblige les États nationaux à se détacher, partiellement, de leur façon territoriale d'exercer la régulation pour créer ainsi des espaces supranationaux et intranationaux de régulation. Autrement dit, la régulation publique qui résidait dans le national est partiellement partagée dans des niveaux supranationaux (les Nations Unies ou la Communauté européenne) ou des niveaux intranationaux comme les gouvernements locaux. Même la participation étatique dans certains secteurs de l'économie ont été rélocalisées dans le secteur privé. C'est ce que Jessop (1995) identifie comme l'évidement de l'État national.

Cependant, l'évidement ne doit pas s'interpréter comme une dissolution réelle de l'État mais comme une redistribution des fonctions qui ne seront plus de caractère national. Certes, les nouveaux espaces globaux ne remplacent pas à la territorialité de l'État national mais ils forcent l'adaptation. La question est complexe car la mondialisation est un processus multidimensionnel qui simultanément se joint aux problèmes locaux de gouvernance. Si on connaît aujourd'hui une réduction des régulations étatiques, ceci ne signifie pas que les gens attendent moins de l'État. Au contraire, on attend de lui qu'il gère l'insertion de la société dans la mondialisation sans affecter les intérêts nationaux.

2.2.2. L'espace public comme espace impersonnel

L'espace public pour assurer sa transcendance au-delà de ces confrontations entre les particuliers doit se mettre au-dessus d'eux¹². Le public est le lieu où l'individu n'agit pas à titre d'individu mais comme membre de la collectivité. Il est, comme les autres, un citoyen. Ainsi, l'espace public n'est pas identifiable à une individualité ou à un secteur. L'impersonnalité du pouvoir est une réussite des États mo-

¹² Freund, 1965: 323-327.

dermes, non seulement par l'impersonnalité de celui qui gouverne, mais aussi par l'impersonnalité de celui qui est gouverné - le citoyen.

De cette façon, celui qui exerce l'autorité publique dans les sociétés modernes doit se constituer dans une autorité impersonnelle qui ne soit pas affectée par les passions propres aux relations personnelles. L'objectif ultime de l'autorité publique est le bien collectif et pas les intérêts personnels. Bien que dans le monde du privé, il y ait aussi des autorités impersonnelles, ceci est plutôt relié à l'efficace du travail dans l'organisation. Au moyen des nouveaux espaces globaux, le monde privé a développé une autre impersonnalité, dont on a déjà parlé, l'absence de l'autre. Celle-ci consiste dans le fait qu'il n'y pas besoin de la présence physique de l'autre pour établir une interaction continue et avec des résultats semblables à ceux obtenus dans les relations où l'autre est présent. À la différence de l'impersonnalité du monde public, celle des espaces globaux est motivée par des intérêts privés.

Or, la régulation publique prend comme présupposé que les interactions qui soutiennent à la collectivité se déroulent dans l'espace territorial. Dans les cas des interactions dans les espaces non territoriaux, une question se pose pour l'autorité publique au moment d'exercer la régulation: comment régler une interaction où l'autre est *absent* ? Certes, le monde des activités illégales est en quelque sorte un monde absent par sa clandestinité. Cependant, nous nous référons aux échanges sociaux normaux comme les flux de capitaux, des personnes ou des informations qui se déroulent de façon continue entre les sociétés. Dans ces échanges, les acteurs externes ne sont pas seulement cachés mais ils sont un groupe indéterminable pour se trouver dans un espace global. De ce fait, l'impersonnalité du privé pose un défi pour l'action étatique.

Les nouveaux espaces d'interaction globale et la mondialisation en soi ne sont pas une menace pour l'intégration sociale. Il faut bien souligner cet aspect. Nous avons dit que la mondialisation est un processus multidimensionnel et, en tant que tel, il ne peut pas être caractérisé de façon unique. Bien que nous ayons signalé que l'impersonnalité des interactions globales et les réseaux non territoriaux posent des problèmes pour le monde du public, cela est dû surtout au fait que les sociétés modernes ont fondé leur structuration dans des systèmes sociaux territoriaux. De ce fait, s'il y a une menace, il s'agit d'une menace pour une forme particulière de cohésion sociale, à savoir, celle qui touche la territorialité des États nationaux. On pourrait même suggérer que la question soit la transformation de comment la cohésion sociale a été conçue et que la mondialisation porte en soi des nouvelles formes de cohésion sociale, mais qu'il faut les construire. La mondialisation a aussi montré des nouvelles alternatives pour la cohésion sociale comme le cas des espaces transnationaux de coopération et de solidarité et les réseaux d'échange de savoir. Il est probable que les sociétés nationales ne comportent pas tous les éléments nécessaires pour la construction des nouvelles formes de cohésion sociale, notamment dans les sociétés les plus fermées, mais ils peuvent se localiser dans les espaces mondialisés.

2.2.3. La représentation du public

La formation d'un espace public passe par plusieurs étapes. D'abord la reconnaissance d'une unité sociale, puis la participation et, enfin, l'action et l'intervention. Tout cela visant la cohésion et la structuration du collectif. La participation entière du collectif est un idéal, sauf peut-être dans les cités grecques¹³. Cependant, la participation permet de construire cet espace public de façon à ce qu'il reflète le plus possible le collectif. Ainsi, dans les sociétés contemporaines, une des demandes dans le cadre

de la modernisation politique est l'ouverture, encore incomplète, de la participation aux divers groupes de la société: le droit de vote des femmes, participation des minorités visibles, et même, inclusion de coalitions politiques dans le gouvernement. Cette participation est à l'origine d'une action collective, soit l'intervention de la collectivité sur elle-même. Étant donné que le public se constitue comme un espace anonyme et impersonnel, il doit aussi revêtir un caractère réel pour la réalisation du sens du collectif, il a donc besoin de structures qui servent à l'exécution des actions collectives produites par le monde public. C'est là que se forme le *noyau dur* du public, son expression la plus tangible.

Toutefois, la relation entre le public et ses représentants ne met pas en question l'autonomie de celui-là. Pour aboutir aux actions de la collectivité sur elle-même, la collectivité doit désigner des responsables, compte tenu du fait que *toute* collectivité n'agira pas sur elle-même chaque fois qu'il le faut. Dans un certain sens, ces représentants ne sont que des porteurs de l'action collective. Bien sûr, le public a besoin d'eux pour la mise en marche des actions, mais le représentant du public, le fonctionnaire, agit au nom du public. Si le fonctionnaire avait une emprise sur le public cela briserait le principe de l'impersonnalité et de l'homogénéité, dont on parlera ensuite. S'il se produit une situation où le public n'a pas de représentants, l'absence de concrétisation des actions collectives finira par dissoudre ou ébranler politiquement la collectivité. Alors, il n'y aura pas de public à représenter mais à reconstruire. Certes, la représentation est aussi un problème collectif et son absence ou incapacité à la former sont le reflet d'un problème public. D'où le fait d'élire ou d'appuyer celui qui, selon la majorité, représente le mieux la collectivité. Cependant, il restera toujours le problème des minorités qui, parfois, ne sont pas aussi mineures qu'on ne le pense. Au

¹³ Et cela seulement pour les hommes nobles.

bout du compte, le public et sa représentation ne dépendent que de sa collectivité. La représentation n'est pas un acte de substitution, la représentation « *donne une existence concrète à ce qu'elle représente, elle fait corps avec ce qu'elle représente.* »¹⁴

L'État n'est qu'une des manifestations du public car le public a besoin de personnes et de structures qui le représentent: « *Le fait que le public est dans l'incapacité d'agir concrètement en tant qu'il forme le tout de la collectivité; il remet donc nécessairement ce pouvoir à des représentants.* »¹⁵ Cependant, la structure étatique n'est pas l'unique forme qui agit dans l'espace public. D'autres formes organisationnelles peuvent agir dans l'espace public, dans la mesure où ces organisations, dans certaines circonstances, sont liées aux intérêts du collectif. Mais l'État se réserve certains monopoles qui lui donneront une primauté dans l'espace du public: les monopoles de la violence, de la coercition et de la loi.

Ainsi, dans les sociétés modernes, l'État se constitue dans l'expression la plus structurée du monde public qui détient l'autorité politique. Le développement de l'État providence et son action sur les champs de l'économie, du travail et de la famille entre autres n'aident pas seulement la structuration du public mais aussi le remaniement de la dialectique entre le privé et le public car nombre de questions propres au monde privé sont englobées par les actions publiques au moyen des politiques du bien-être social. Le principe de la souveraineté territoriale et politique sur lesquels les États nationaux fonctionnent permet que les sociétés soient autonomes quant à la représentation du public. Cet acte exprime en quelque sorte que les sociétés veulent régir leur propre destin, de façon indépendante des influences externes. La question de la représentation du public change au fur et à mesure que les sociétés sont de plus

¹⁴ Freund, 1965: 330.

¹⁵ Freund, 1965: 328.

en plus interdépendantes et les flux mondiaux s'accroissent dans un contexte mondialisé. La diffusion entre l'influence de l'externe et l'autonomie de l'interne met en question l'efficacité de la souveraineté comme principe politique car les sociétés n'ont pas dans leurs mains une partie de leur destin. D'ailleurs, la participation des éléments externes dans la vie d'une société démocratique oblige aussi à reposer les fondements de la démocratie parce que ces éléments, par exemple les multinationales, peuvent avoir un poids sur les déterminations des politiques internes qui laisse sans effet le choix démocratique des autorités. La question n'est pas de nier la souveraineté ou la démocratie, puisqu'elles sont encore souhaitées par les sociétés, mais justement de définir leurs rôles et à quel niveau la souveraineté et la démocratie sont fonctionnelles.

2.2.4. L'homogénéité par le droit

La concrétisation des actions collectives ne se limite pas à la participation et à la représentation. « *En tant que le public est la raison supérieure d'une collectivité politique du fait qu'il la rassemble en une unité et en une totalité indivisible, il y introduit aussi l'homogénéité.* »¹⁶ L'homogénéité est une rationalisation des rapports entre les membres de la collectivité, des relations existantes entre eux et des organes qui agissent à titre du public. Étant donné que le public transcende en quelque sorte la collectivité, cette rationalisation des rapports doit échapper à ses aspects temporels. Autrement dit, la construction d'une telle rationalité ne doit pas être affectée par les bouleversements du collectif ou les alternances dans la représentation. Cette rationalisation se réalise par la voie du droit, soit par la mise sur pied d'un « *système des conventions et des normes destinées à orienter chaque conduite à l'intérieur d'un groupe d'une*

¹⁶ Freund, 1965: 332-332, notes supprimées.

manière déterminée. »¹⁷ Ainsi, si l'impersonnalité est un mécanisme, l'homogénéité par le droit garantit l'efficacité.

Le système de normes ne vise pas les individus mais les relations entre eux. De ce fait, le droit est, par nature, un acte social. Ce rôle orienteur du système a pour but de fixer les actions des individus afin de garantir la cohésion de la collectivité. La contrainte politique est l'appui qui garantit l'ordonnance de ces orientations et elle s'exprime dans le monopole de la coercition légitime de la part de l'État. Cette contrainte politique est la force appliquée par la collectivité, au moyen des organes représentatifs, afin de soutenir sa cohérence. On pourrait ainsi dire que le droit est la rationalisation de la force, en s'y substituant, mais la force demeure toujours le dernier soutien de la cohésion. D'où le fait que l'évolution des sociétés soit liée à la préférence par les lois comme forme d'imposition du public plutôt qu'à l'usage de la force. La loi devient donc un lien entre l'espace public comme espace d'ordonnance et la collectivité. Comme dans les sociétés modernes l'État est la structure qui représente le public, l'État est aussi celui qui produit les normes. Compte tenu de son attachement à une société territoriale, ce corpus de normes est donc destiné aux régulations de relations sociales d'une communauté enveloppée par les frontières de l'État national. Peut-être que le droit est ce qui exprime le mieux la tâche architectonique de l'État car, plus qu'une régulation, il s'agit de la mise sur pied d'une véritable structure qui donne sens à la collectivité.

En ce sens, l'État et la communauté mondiale d'États comme producteurs de structures normatives se trouvent face à un défi. Comme de plus en plus les interactions sociales sont d'ampleur globale et sont détachées de contextes locaux, il est très difficile à les réguler. D'une part, leur vitesse dans la réalisation même de

¹⁷ Freund, 1965: 332.

l'interaction que dans le développement des moyens ne permet pas dans un délai rapide l'adaptation des structures légales. D'autre part, les intérêts de chacun des États et leur droit à agir de façon souveraine dans la mise en place de régulations devient un obstacle à la régulation des flux mondialisés. Cela est notoire dans l'économie globale avec les mouvements spéculatifs et l'existence des paradis fiscaux où les États défendent leurs intérêts. Le problème est que la mondialisation s'opère au niveau des flux, tandis que la différence entre l'interne et l'externe se maintient encore par les structures normatives, bien qu'il y ait des progrès dans ce sujet.

Par contre, les flux de l'économie globale sont devenus le principal moteur de la croissance et les attirer est le principal objectif des gouvernements. D'une part, l'absence de structures normatives peut rendre ces flux, notamment les flux d'investissement et de spéculation, dangereux pour l'économie productive. D'autre part, les régulations tendent à chasser ces flux qui vont donc vers d'autres pays ayant des régulations plus souples. Ainsi, les gouvernements sont entraînés dans une course afin d'attirer des investissements, ce qui implique des régulations mais aussi des mesures comme des subventions ou réductions d'impôts.

2.3. LE PRIVÉ COMME L'ESPACE DE L'AUTONOMIE PARTICULIÈRE

En tant qu'il s'agit d'une dialectique, la définition de l'un renferme celle de l'autre. Ainsi, le public est seulement logique dans la mesure où il y a un monde privé constitué de différences. À l'inverse, le monde privé n'a pas de sens sans le public car il n'y aurait pas une collectivité, mais une sorte d'univers des unités communales éparpillées et isolées. Le privé est constitué par des relations volontaires de participation ou d'association que l'individu établit afin de satisfaire ses besoins individuels.

Mais le privé n'est pas assimilable à l'individuel car l'individu seul n'établit pas une relation sociale, il a besoin de l'autre.

2.3.1. La pluralité du privé

Si le monde du public est décrit comme le domaine de l'homogénéité, le monde du privé est le domaine de la différenciation. Dans le privé les conditions de participation s'ajustent aux conditions de l'individu. « *Le privé, exclut, sépare, fractionne. Il apparaît donc comme la relation sociale qui est à la fois conditionnelle et discriminatoire, et comme tel il est fondé sur un intérêt particulier et tend vers une fin spéciale, même au sein d'une association ou d'un groupe autonome* »¹⁸. Ainsi, la participation de l'individu dans le privé revêt un caractère volontaire. Nul n'est obligé de créer une famille, ni de pratiquer une religion, ni de s'inscrire dans une association. Cependant, l'individu ne peut pas contourner l'action du privé, il peut seulement éviter *certaines* formes du monde privé. Si l'espace public est défini par la *singularité* de la collectivité, l'espace privé est donc spécifié, de façon presque illimitée, par la *pluralité* des besoins individuels.

[La sphère privée] est le lieu des amours, des contentements, des instants paisibles, mais aussi des paradoxes, des hérésies, des anomalies, des extravagances et des étrangetés. Pour s'en convaincre, il suffit de faire une recension, rien qu'approximative, de toutes les espèces d'associations, sectes, bandes, confréries, coteries et groupements qui animent la sphère du privé, depuis les sociétés de prévoyances, de bienfaisance ou de secours mutuels, jusqu'aux associations de malfaiteurs, de gansters, de syndicats de crime, d'organisations de souteneurs d'une part et les sectes les plus bizarres portées vers le mysticisme, l'astrologie ou les sociétés secrètes, les loges d'autre part.¹⁹

Bien que l'espace privé soit ainsi associé à un monde aux formes multiples, il est assez vaste pour héberger aussi bien les relations les plus fortuites et hasardeuses

¹⁸ Freund, 1965: 311-312.

que les associations les plus formelles. De cette façon, dans le monde privé, on trouvera les relations personnelles quotidiennes aussi bien que des groupes religieux plus anciens que l'État lui-même.

Compte tenu de l'action de l'État sur l'ensemble de la vie sociale, le monde privé a été enveloppé dans une société nationale. Ainsi la diversité du monde privé était bornée, mais non enfermée, par les frontières. La pluralité du monde privé est renforcée par la mondialisation dans la mesure où il y a des espaces privés qui, en plus de renfermer la diversité locale, contient aussi la diversité globale. De ce fait, les processus de la mondialisation et la compression de l'espace agissent comme une sorte d'amplificateur de l'univers du privé. Certes, cela implique un enrichissement du monde privé, mais implique aussi des problèmes de régulation, notamment avec le monde privé illégal ou criminel.

Si à la tête du public se trouve l'État, en tant qu'expression la plus structurée de cet espace, et si à la base du privé, il y a les relations intimes comme la forme la plus privée, ces deux pôles sont rarement en interaction. Freund laisse entendre que la société civile serait donc cet espace privé qui s'intercale entre ces deux pôles.

Le public ou l'État et l'individu comme tel s'affrontent en fait rarement de façon directe, car il y a entre eux la sphère du privé, formée à la fois des rapports intimes de l'individu avec les autres et des relations interindividuelles et plus impersonnelles des associations de nature diverse de la société civile où se négocie la dialectique du privé et du public.²⁰

Du fait de la pluralité, l'espace privé est le lieu des concurrences, des associations, des solidarités, des confrontations. Cependant, la pluralité de l'espace privé

¹⁹ Freund, 1965: 312.

²⁰ Freund, 1965: 309.

n'implique pas qu'il soit un monde de liberté. De ce fait même, le monde privé peut tendre au chaos en l'absence d'un ordre public.

De ce jeu d'interactions naît le besoin d'un espace public. Par ailleurs, si le public est le lieu de réalisation de la collectivité, le privé est en quelque sorte le lieu de réalisation de l'individu: par le travail, par la famille, par l'éducation, par la foi.

2.3.2. L'hétérogénéité normative

Si le monde public se caractérise par l'imposition homogène des lois et une autorité unique, soit l'État, le privé n'a ni normes ni autorité uniques, mis à part celles fixées par le public. Dans ce sens, le privé n'est pas justement un espace autonome: *« A vrai dire, le privé n'est pas indépendant au sens propre du terme, mais chaque relation de cet ordre jouit seulement de l'autonomie interne dans le cadre de la réglementation prescrite par le droit ou les autres conventions publiques. »*²¹ Cela ne revient pas à insinuer l'anarchie normative du privé. Par contre, chaque élément du privé peut établir ses propres normes qui ne doivent, certes, pas contredire celles du public - sauf s'il s'agit de l'illégal. Ainsi, selon la nature de chaque association privée, il y aura des normes d'acceptation et d'affiliation, des fonctions codifiées, des règles d'accomplissement, des formes de sanction et d'amende. Certaines de ces normes seront même validées par les lois publiques car, par leur nature, les briser deviendrait un problème public. C'est le cas notamment des contrats d'ordre économique.

L'éventail des structures normatives et des objectifs à poursuivre dans le monde privé fait de cet espace la scène de rencontres et de confrontations. Ainsi on y trouvera des associations agissant au nom d'une cause semblable, mais aussi des groupes en perpétuelle opposition. Si le privé n'arrive pas à les résoudre, elles seront tranchées

dans l'espace public. L'État doit se transformer au gré de ces oppositions. L'expansion transnationale du privé implique une pluralité normative que la plupart des États ne sont pas en mesure de mettre sur pied. Comme la mondialisation est un phénomène multidimensionnel, l'État devra designer des régulations pour les flux mondialisés de capitaux, d'informations, des références culturels, des personnes et des marchandises. Mais chacun de ces flux comporte leurs propres complications qui en plus s'ajoutent à la façon dont la société est en rapport avec ces flux. Bien que la mondialisation ait affaibli la différence entre l'interne et l'externe, l'enveloppe nationale n'est pas du tout disparu puisqu'il y a encore de nombreux éléments qui sont propres aux sociétés nationales, notamment leurs particularités produites par des siècles d'histoire nationale ou locale. En plus, il y a encore des États nationaux qui doivent faire face à des problèmes internes comme les guerres fratricides ou les relations entre le monde civil et le monde militaire.

2.3.3. La question territoriale

Dans les définitions de l'État national, une des premiers éléments à signaler est l'existence d'un territoire et l'établissement des frontières. Or, le territoire n'a de sens que s'il y a une institution publique responsable car le territoire est une entité publique. Ainsi, le territoire est un attribut du public, pas du privé. Dans les deux cas, le privé et le public, le territoire est un moyen: soit un moyen pour les intérêts privés, soit un moyen d'unité et d'autonomie politique. Comme notre sujet porte sur l'expansion du privé, nous l'incluons ici pour souligner sa relation avec le privé.

Le privé a besoin d'un territoire pour mener à bien ses activités et il en sera même le propriétaire. Cependant, le droit de propriété du privé s'inscrit dans le cadre

²¹ Freund, 1965: 313.

normatif dicté par l'autorité publique, c'est-à-dire que le droit de propriété n'octroie pas le droit d'autorité *ultime* et *autonome* qui demeurera dans l'État. Le privé ne peut pas devenir souverain. Celui-ci utilisera le territoire surtout comme garantie inconditionnelle pour la collectivité. Par ailleurs, le privé n'a pas intérêt à se constituer en autorité ultime par le simple fait qu'il n'en a pas besoin. Il poursuit des buts particuliers. S'il poursuivait des buts collectifs on serait alors en présence d'un privé sécessionniste, soit celui qui veut se constituer en unité politique. Si l'État ne lui convient pas dans ce sens et si le privé ne réussit pas à imposer ses conditions, il cherchera donc à déménager. C'est le cas du mouvement transnational d'entreprises et c'est une des causes de l'immigration. Mais la mobilité du privé peut revêtir plusieurs perspectives selon les buts poursuivis. Une firme peut déménager car elle a besoin de s'étendre ou parce que les conditions locales ne répondent plus à ses besoins. Une famille peut émigrer par attrait pour un pays (à l'instar d'une migration professionnelle) ou par obligation (les réfugiés). Cependant, certains acteurs privés, comme les institutions de la société civile, n'ont pas le choix car leurs buts sont étroitement liés à un territoire national, ce qui ne les empêche pas pourtant d'établir des alliances ou de contacts outre-mer.

Ainsi, la relation du privé avec le territoire est de nature fonctionnelle ou fortuite: on y plantera, on y fondera une entreprise, on y établira une association ou on y aura une maison. Au fur et à mesure que le privé change ses buts, il ajustera son territoire en conséquence. Le public ne peut pas faire pareil car il enfreindrait le droit d'autres collectivités. Le privé est superposable, pas le public. Le privé peut être à l'intérieur des frontières (en fait, tout l'est) mais il n'a pas l'obligation d'y rester. S'il sortait, il serait sous la juridiction d'un autre système de normes.

L'expansion transnationale du privé au moyen des innovations, déjà remarquée par les transnationalistes mais qui se conjugue aujourd'hui aux processus de la mondialisation, résulte, pour le cas des activités économiques, dans des nouvelles formes d'accumulation du capital plus accélérées et une prolifération d'acteurs privés qui côtoient les États. Rosenau (1988) explique comment ces deux mondes, l'étatique et le multicentré, coexistent dans le plan international; Castells (1998) décrit quelles sont les particularités de ce monde en réseaux.

En tout cas, une chose semble évidente: le principe de la territorialité sur lequel les États-nations ont fondé leur organisation sociale et politique et qui a permis la différenciation entre l'interne et l'externe n'est plus la logique d'organisation sociale. Étant donné la profondeur de ces changements qui favorisent l'expansion transnationale du privé, les mondes du public et du privé sont aussi transformés et, avec eux, la manière dont les sociétés ont plus ou moins résolu la question de l'intégration sociale.

Au principe de territorialité, le monde des réseaux oppose un tout autre mode d'articulation des individus et des groupes. Le premier est fondé sur la contiguïté et l'exhaustivité, le second sur des relations affranchies des contraintes spatiales. L'un implique la fermeture et l'exclusion, l'autre, l'ouverture et l'inclusion. Dans un cas, les rapports construits sont éminemment politiques, fondés sur l'allégeance citoyenne, dans l'autre, ils sont fonctionnels et supposent des allégeances mouvantes, non hiérarchisées, souvent sectorielles et fréquemment volatiles. L'ordre des réseaux transperce et cisaille celui du territoire, l'affaiblit et lui fait perdre précisément cette cohésion et cette exceptionnalité qui fondaient sa nature essentiellement politique. Tel est bien, en fait, le trait dominant de ce mode de relation: en donnant aux liens sociaux privés une pertinence transnationale, il rehausse le statut de l'individu sur la scène mondiale, marginalise, par contrecoup, le rôle international du citoyen et tend à dépolitiser et à déterritorialiser les rapports internationaux.²²

²² Badie, 1995: 135.

En résumé, nous trouvons aujourd'hui que la dialectique entre le monde public et le monde privé se transforme pour l'existence des interactions et des échanges mondialisés qui ne sont pas déterminés par la distance physique. De ce fait, les réseaux globaux forment des espaces non territoriaux. La montée des échanges globaux causée par les innovations technologiques conduit à une transformation dans la façon dont la dialectique entre le privé et le public a été posée, à savoir, dans des sociétés territoriales enveloppées par les frontières de l'État national. Compte tenu de l'expansion transnationale du privé, la dialectique entre le monde du privé et le monde du public revêt des nouveaux problèmes, mais aussi des nouvelles formes.

CHAPITRE 3

LA TERRITORIALITÉ DE L'ÉTAT NATIONAL ET SA TRANSFORMATION

Dans les sciences sociales, l'idée générale de société comme un système social relativement clos a couramment été assimilé à la notion d'État national:

« Society » has often been understood by sociologists, implicitly or otherwise, as a clearly bounded system with an obvious and easily identifiable set of distinguishing traits. But while this is true of modern nation-states, it is often not the case with other types of societies, whether these are « states » or small localized groups.¹

L'idée de l'État national comme un système social territorialisé qui permet de distinguer un milieu social interne et un milieu social externe est aujourd'hui mise en question par les thèses de la mondialisation et par le fait que les sociétés sont fortement interconnectées. Certes, ces thèses proposent des situations diverses pour l'État national, soit sa fin, soit sa transformation - mais tous les auteurs sont d'accord sur l'importance des facteurs externes pour les processus sociaux et la perméabilité évidente entre les nations. Ce ne sont pas l'accentuation des relations d'interdépendance ou la montée des flux transnationaux qui caractérisent la mondialisation et la transformation de l'État national, mais le type des relations sociales qui sont générées par le détachement de leurs contextes locaux et caractérisés par la réflexivité, la vitesse et l'accélération extrême des processus, ce qui résulte dans la compression de l'espace comme catégorie dans les interactions sociales. Le détachement des échanges sociaux de leurs contextes locaux représente un défi pour les États nationaux qui ont fondé leur action publique dans la territorialité des institutions et des interactions sociales. Ces relations mondialisées sont surtout dans les champs de l'activité économique et des communications, mais ils affectent l'ensemble de la vie sociale.

Compte tenu de l'importance traditionnelle de la territorialité pour les sociétés modernes, la mise sur pied des relations mondialisées surpasse donc la différenciation entre l'interne et l'externe. Le changement est loin d'être une fusion des unités sociales et politiques car nombre des activités sont encore attachées aux contextes locaux comme les régulations juridiques et l'identité culturelle. Par contre, comme la source des changements vient des actions du monde privé, notamment dans le champ de l'économie et de la communication, le privé a réussi à contourner la territorialité et l'action régulatrice de l'État national. De cette façon, des réseaux de nature privée se diffusent au niveau global. Étant donné le rôle joué par ces réseaux dans la vie et le fonctionnement des sociétés modernes, ils arrivent à modifier la dialectique entre le monde du public et le monde du privé dont une partie se déroule désormais dans des niveaux extranationaux.

Autour de la dialectique entre le privé et le public bornée par l'enveloppe de l'État national se développe la cohésion des sociétés modernes. C'est pour cela qu'on tend à identifier la mondialisation avec la dissolution des sociétés en tant qu'elle ouvre les frontières de l'État national. Cependant, l'accentuation des espaces globaux liés aux activités de la société civile comme les droits de l'homme ou la coopération internationale ou aux échanges du savoir démontrent que la mondialisation peut aussi signaler des nouvelles formes de cohésion sociale qui ne sont pas contenues par la territorialité de l'État national et qui renferment les avantages des réseaux transnationaux comme la flexibilité et la vitesse. D'ailleurs, les processus de la mondialisation n'ont pas supprimé la validité du national. Il y a encore des événements et des processus qui répondent aux dynamiques internes des sociétés. De ce fait, les États nationaux affrontent le double défi de faire face aux problématiques internes comme les

¹ Giddens, 1985: 17, notes supprimées.

dissensions, la sécurité, la pauvreté, l'établissement de la démocratie et même l'affirmation d'un véritable État national, mais ils doivent aussi gérer les rapports entre la société nationale et son milieu social externe dont les processus de la mondialisation. Les États ont besoin de contourner partiellement leur propre territorialité nationale, ainsi ils délèguent une partie de leurs fonctions aux instances supranationales, intranationaux ou même aux acteurs privés.

Au fur et à mesure que les États ont réussi l'enveloppement des sociétés dans la territorialité nationale, ils ont aussi formé un monde public plus structuré sur l'action étatique. Ce processus n'est pas nouveau depuis cette perspective. La naissance des États nationaux est liée à deux phénomènes: la formation des frontières nettement définies renfermant une société de plus en plus structurée et la formation d'un patrimoine commun qui réside dans le monde du public et, en conséquence, lié à l'action étatique. Nous ne voulons pas laisser entendre que la mondialisation n'est en quelque sorte qu'une reprise de processus anciens. Nous voulons pourtant signaler que ces processus qui ont formé les États nationaux sont arrivés à la formation de l'État providence, un État omniprésent dans la dialectique entre le public et le privé.

Dans le dernier chapitre de ce mémoire, nous allons analyser comment certains changements dans le monde économique se sont développés de façon parallèle à la reconfiguration de la dialectique entre le monde privé et le monde public et le renforcement de la différenciation entre un milieu social interne et un milieu social externe. De ces changements surgira l'État providence qui aura un rôle central dans la dialectique entre le monde privé et le monde public au moyen des politiques publiques qui étaient fondées sur la notion territoriale des sociétés. L'expansion des réseaux globaux ne met pas en question ces sociétés mais leur configuration autour des espaces

territoriaux où les États nationaux ont fondé une partie de leur capacité d'action publique.

3.1. LA REDÉFINITION DU PUBLIC ET DU PRIVÉ DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES

La relation historique entre l'État et le capitalisme nous permettra de comprendre la formation des mondes du public et du privé dans les sociétés modernes, compte tenu du fait que l'action de l'État sur la structuration du capitalisme jouera un rôle dans le processus de *publicisation* des activités économiques, c'est-à-dire, l'inclusion de l'économique dans la vie collective. Ainsi, ce qui était privé (l'activité économique du ménage) s'inclue dans un projet de construction nationale. De ce fait, il y aura une mutation dans le monde social, incluant les relations entre le monde du public et le monde du privé. Cette mutation aura pour résultat la structuration de la société nationale autour d'un projet de développement qui inclue la redéfinition du monde privé par rapport au monde public. L'action étatique essaie de réordonner la vie institutionnelle dans le cadre d'un processus qui a pour référence spatiale le territoire national. De ce fait, l'État occupera une place dominante dans le fonctionnement des sociétés. Pour synthétiser cette histoire, nous nous appuyons sur le travail d'Habermas² sur l'espace public.

Les économies féodales étaient fondées sur les économies ménagères et familiales, surtout de nature agricole et artisanale. Il s'agissait d'une économie domestique dans la mesure où elle était fondée sur la production et la gestion domestique. Elle était donc une économie relativement autarcique qui ne répondait qu'aux besoins particuliers et qui avait pour référence spatiale le ménage ou le village. La production était accompagnée d'une circulation limitée des biens, surtout des matières premières

et des biens essentiels. Les grands réseaux d'échange économique internationaux étaient gérés par les autorités monarchiques et ils se réalisaient entre la métropole et les colonies. Le ménage et le fief produisaient juste le nécessaire pour la vie de la communauté. Les nouvelles économies marchandes sont plutôt basées sur le commerce des biens à longue portée, et la production n'a pas pour but les besoins de la famille mais l'échange des produits de toute sorte. L'usage de la monnaie et le besoin du calcul auront pour résultat la rationalisation de l'économie où le rôle de l'État sera celui d'émetteur de monnaie et de soutien législatif. Certes, le passage des économies féodales aux économies marchandes est long et il est lié aux particularités locales. En tout cas, le résultat est que l'économie n'est plus une affaire domestique mais collective, elle passe de la communauté domestique à la vie publique. En ce sens, il y a un changement qui s'opère au niveau, non seulement des ménages, mais aussi de la conception de la vie sociale. Le public et le privé sont donc reconfigurés par la *publicisation* de l'économie.

Giddens se réfère à cette mutation à partir d'un autre point de vue³ qui permet de voir l'effet de structuration que les États absolutistes ont eu sur l'activité économique et, en conséquence, sur l'articulation des mondes du privé et du public. Selon lui, trois éléments sont liés dans la consolidation des premiers États absolutistes, prédécesseurs de l'État moderne, et agiront aussi sur la formation du capitalisme. Par ailleurs, ce sont les éléments qui définiront l'*individualité structurelle* de chaque État national et joueront un rôle important dans la différenciation de l'interne et de l'externe.

² Habermas, 1991: 14-26.

³ Giddens, 1985: 148-160.

Le premier est la constitution d'une *structure juridique* qui permettra la protection et l'expansion des droits de propriétés - notamment les propriétés des capitaux - et les obligations acquises au cours des échanges. La mise sur pied de cette structure donnera lieu à une différenciation fonctionnelle entre les nations, c'est-à-dire que le fait d'être dans un endroit précis impliquera aussi le fait d'être sous un système légal spécifique. Ainsi, la structure normative de l'État est aussi extensive que son territoire. Un deuxième élément est le développement d'un *système monétaire* qui sera coordonné et sanctionné par l'État. Le but de l'État avec ce système monétaire n'est pas seulement d'assouplir les échanges. L'usage de la monnaie, connexe au prochain élément, facilitera la tâche de l'État dans la récolte d'impôts, la mise en ordre des budgets publics et le paiement de la bureaucratie et de l'armée. Le troisième élément est la mise en pied d'un *système centralisé d'impôts* qui facilitera l'autonomie économique de l'État et la séparation du politique de l'économique.

Comme résultat de l'évolution du capitalisme et de l'action publique de l'État, les activités économiques et de travail n'ont plus pour scène le foyer mais l'arène publique. Dans le nouveau monde social, l'individu n'a plus d'intérêt à réaliser sa vie dans le scénario domestique. La communauté familiale ne lui octroie pas la sécurité dont il a besoin, c'est maintenant à l'État de la lui fournir. La maison n'est plus le lieu de production mais de consommation et la formation professionnelle ou le travail sont désormais en dehors de la maison. Ainsi, l'individu réalise sa vie sociale en dehors du monde domestique qui restera plutôt comme le monde intime:

En outre, ce n'est plus de sa maison, c'est de l'extérieur que, de plus en plus, l'individu reçoit toute la formation qui lui est nécessaire pour la vie, y compris pour sa vie tout à fait personnelle, et cela par des moyens qui ne lui sont pas fournis par sa maison, mais par

des « entreprises » de toute sorte: école, librairie, théâtre, salle de concert, associations, assemblées.⁴

En somme, la formation d'une autorité publique, centralisée et définie territorialement aura pour résultat une structuration croissante de la vie publique au moyen des structurations décrites ci-dessus. Cette autorité, l'État, exercera ainsi une action cohésive sur l'ensemble social. Il agira comme un *filet* qui tissera l'ensemble social, en le différenciant d'autres ensembles sociaux, en l'ordonnant comme une société plus vaste que les anciens fiefs. Il réunira des éléments, dont l'économie, et les soudera dans un plan de développement national. En conséquence, les conceptions de la vie publique et privée seront transformées et celles-ci seront encerclées par les bornes de l'État national.

La structuration des sociétés nationales par l'action étatique et le développement du capitalisme fournissent des éléments qui permettent de mieux réfléchir sur l'incidence de la mondialisation sur la transformation des États nationaux. On ne prétend pas proposer une comparaison entre deux processus qui obéissent à des conditions historiques assez différentes et complexes. Nous voulons analyser les deux moments pour ainsi comprendre la portée de la mondialisation sur les dialectiques territorialisées du privé et du public.

On a vu comment le développement du capitalisme marchand a été articulé par l'action des États, ayant pour conséquence la structuration d'un milieu social interne qui enveloppe les mondes du privé et du public. L'évolution du capitalisme marchand a à voir avec un nouvel espace d'organisation sociale, soit le national, dont la principale institution qui l'agence est l'État. Pour la mondialisation, la logique des changements agit d'une façon différente. La structuration des nouveaux espaces, dans ce cas

⁴ Weber, 1971: 399.

d'ordre global, est le résultat de l'expansion du privé. Si l'apparition du capitalisme a impliqué une réadaptation des mécanismes publics de régulation afin d'adapter la nouvelle économie au développement national, la mondialisation implique aussi une réaction des autorités publiques. Cependant, dans le cas du capitalisme marchand, celui-ci pouvait être ordonné dans le cadre de la territorialité nationale, même la renforcer car les activités économiques n'avaient pas la capacité de dépasser la territorialité nationale, au contraire de la mondialisation. Dans les deux cas le résultat a été une mutation du monde du public et du monde du privé.

Au fur et à mesure que d'autres changements ont eu lieu, surtout de nature économique, ces éléments seront par la suite affectés. Ainsi, avec l'arrivée de l'industrialisation et ses effets sur les modes de vie sociale, l'État a été forcé de rééquilibrer les inégalités du nouveau capitalisme et les oppositions entre les nouvelles classes sociales (notamment au moyen de l'État providence). Il en résultera une expansion de l'activité régulatrice de l'État et, par la suite, une *publicisation* des problèmes sociaux (santé, éducation, travail, famille).

3.2. L'ÉTAT KEYNÉSIE ET LE MODÈLE FORDISTE

L'action étatique sur la dialectique entre le privé et le public trouvera son apogée dans les années 60 et 70 quand, l'État, sous la forme de l'État-providence, arrive à s'immiscer dans presque toutes les affaires de la sphère privée comme l'éducation, la santé, l'emploi, l'assurance sociale et les services publics.

Cela est évident dans les dépenses publiques pour les politiques de bien-être social⁵. La mise en pied de l'État-providence est liée au développement du système in-

⁵ McGrew, 1996A: 245.

dustriel. L'État devient le médiateur entre les nouvelles classes - propriétaires et ouvriers - et aussi le régulateur des effets secondaires du capitalisme industriel qui démarrent une autre transmutation du privé.

Through a combination of Keynesian and interventionist economic policies, the state sought to sustain economic growth and full employment while simultaneously, through its welfare programs, it attempted to redress some of the inequalities inherent in capitalism.⁶

L'apogée de l'action étatique sur le monde du privé, au moyen des processus de *publicisation* de l'économie, se trouve dans ce que Harvey (1990) identifie comme le mode fordiste d'accumulation ou Jessop (1995) comme le régime keynésien. Nous allons nous référer au fordisme. L'idée à la base du modèle fordiste est la massification de la production et de la consommation:

In contrast with the early stages of industrialization, Fordism is conceived as an era of mass, standardized goods produced for mass markets, created by an interventionist state which gave people the spending power to make mass consumption possible.⁷

Les transformations que le fordisme a générées dans la production des biens sont le résultat de trois changements: l'application de la technologie dans la création des lignes d'assemblage, l'augmentation des revenus des travailleurs et la réduction des coûts et des prix du produit final. La production de masse était appuyée par la technologie et la main-d'œuvre bien payée; de sa part, la consommation de masse était possible grâce aux hauts salaires dans la classe ouvrière et la production des biens à coûts accessibles. L'économie fordiste est donc fondée dans les cycles de production et de consommation. Des facteurs tels que les prix, l'inflation et le pouvoir d'achat sont clés dans le modèle fordiste. La production de biens de consommation massive s'est fait le moteur pour la croissance et le développement économique dans

⁶ McGrew, 1996A: 243.

une économie nationale. Comme l'élément principal dans la production fordiste est l'industrie, l'organisation spatiale du territoire national sera donc clé dans le développement de l'économie nationale. Ainsi, l'économie fordiste accompagne bien la formation des États nationaux comme des sociétés territorialisées et semi-autonomes. Dans ce modèle de croissance économique, le principal cadre de l'organisation économique était le national et le principal objectif de la planification économique et sa régulation était une économie nationale plus ou moins fermée⁸. De ce fait, la différenciation entre l'interne et l'externe qui s'est développée avec l'histoire du capitalisme et l'État s'est affirmé avec le modèle fordiste.

Pour l'État, le modèle fordiste d'économie industrielle était idéal, à partir de la perspective de la territorialité nationale, pour plusieurs raisons. Premièrement, il s'agissait d'une économie fondée sur le national. Comme l'industrie était localisée dans un pays (dans tous les sens: géographiquement, mais aussi juridiquement, administrativement et bureaucratiquement), son développement était attaché au développement du reste de l'économie nationale. Par exemple, le succès d'un secteur industriel (au mode fordiste) signifiait des choses telles qu'une classe ouvrière à l'aise, le développement d'infrastructures de transport et de communication, la formation de pôles locaux de croissance et une impulsion aux industries connexes. En somme, le succès fordiste résultait d'une chaîne de succès nationaux car le modèle impliquait en quelque sorte la coordination de plusieurs éléments: depuis les relations entre les classes économiques impliquées (les ouvriers, les propriétaires industriels et les consommateurs) jusqu'au développement d'infrastructures et de croissance régionale. Ainsi, l'économie nationale était prête à exporter et à entrer dans les flux d'échanges com-

⁷ Allen, 1996A: 282. Italiques originales.

⁸ Jessop, 1995: 192.

merciaux internationaux. Deuxièmement, vu le caractère surtout national du modèle fordiste, les problèmes engendrés pouvaient se résoudre, dans une certaine mesure, par les politiques domestiques.

Certes, le modèle fordiste n'est pas autonome du contexte externe. Il y avait des facteurs internationaux qui avaient une emprise, notamment dans le cas des matières premières qui sont localisées dans les pays de la périphérie - dont, le pétrole. Cependant, les relations économiques internationales étaient encadrées par la mise en accord des politiques économiques nationales qui, plus ou moins, jouaient dans le cadre des relations internationales. De cette façon, étant donné le besoin de l'action étatique pour l'intégration des facteurs, l'État renforce sa présence dans les différents champs de la vie sociale. L'action étatique sur l'économie, qui a commencé dès le début de l'État et du capitalisme, arrive à son apogée avec le fordisme et l'intervention keynésienne de l'État.

De l'économie fordiste sortent un des principaux vecteurs de la mondialisation de l'économie, à savoir, les firmes multinationales modernes comme la même compagnie Ford. Les firmes multinationales commencent, dès cette époque, à configurer une économie à l'échelle globale dans la mesure où elles transgressent l'enveloppe nationale et articulent les éléments de l'économie, comme le capital, le commerce, la technologie et la main d'œuvre, au-delà des frontières nationales. Ainsi les multinationales ont créé des réseaux économiques où le national n'est qu'une des références. À l'appui des technologies de la communication et leur massification, ces réseaux sont de plus en plus denses et rapides, notamment dans les mouvements de capitaux. Cependant, le monde des États a aussi eu sa transnationalisation à cette époque avec la formation des institutions interétatiques comme le FMI et le BM afin de réguler les premiers espaces de l'économie globale. Au lieu de parler d'une civilisation globale,

chose incertaine, on peut parler d'une société capitaliste mondiale: « *Thus, rather than representing the present epoch as the drawing of a 'global civilization,' it might be more accurate to describe it as the final consolidation of a 'capitalist world society'.* »⁹

On ne peut pas nier que la principale force qui pousse la mondialisation est le capitalisme global. Celui-ci configure une grande partie des réseaux globaux comme les finances, le commerce, la technologie et les migrations. De ce fait, les noyaux forts de la mondialisation se trouvent dans les sociétés capitalistes avancées de la Triade (Amérique du nord, l'Europe et le Japon) et particulièrement dans les villes globales (New York, Londres, Tokyo) tel que Sassen le signale dans son étude¹⁰. Mais la mondialisation de l'économie est liée aux développements des économies fordistes dans la mesure où les modèles fordistes ont permis la croissance des secteurs privés de l'économie nationale qui ont commencé leur expansion à l'extérieur de l'enveloppe nationale. En plus, les modes fordistes ont montré le chemin pour l'application des technologies de pointe dans les processus de production et, en conséquence, dans les processus d'accumulation du capital.

3.3. LE PATRIMOINE COMMUN

On a parlé de la structuration normative de l'activité économique et comment ce processus a eu pour effet la reconfiguration des mondes du public et du privé et la *publicisation* de l'activité économique dans un cadre de développement national. De ce fait, l'État national se constitue comme une unité politique autonome qui renferme une économie territorialement nationale. Cependant, l'idée de l'État national comme

⁹ McGrew, 1996B: 482.

société close va au-delà de la structuration de l'économie. L'État national est arrivé à établir une clôture qu'aucune forme d'organisation sociale et politique n'a jamais réussi à réaliser.

La clôture est réalisée au moyen de deux processus. Le premier est l'établissement des frontières physiques entre les nations qui délimite la juridiction de chaque État et permet la différenciation des structures fonctionnelles qui y sont, y compris l'activité économique. Les processus de la mondialisation ont partiellement modifié la différenciation entre les milieux interne et l'externe. La formation des espaces globaux a fusionné certains champs d'activité qui ne sont plus contenus exclusivement par la territorialité nationale, notamment dans les cas des échanges économiques et dans la circulation des informations. En plus, les phénomènes liés à l'interdépendance ont relativisé l'autonomie des nations. Ainsi, joint aux réseaux globaux, les États ont dû coordonner leurs structures normatives surtout au niveau supranational.

Le deuxième processus nous semble peut-être plus important que le premier parce que cette deuxième clôture détermine en quelque sorte la première. Il s'agit du partage d'un patrimoine commun qui représente l'union symbolique de toute la nation. Il est au cœur de la constitution d'une identité nationale car l'existence de ce patrimoine est en quelque sorte un agent cohésif: il établit donc ce qui différencie le *nous* de l'*ils*. S'il ne s'agissait que de la première clôture, la mondialisation ne serait pas aussi contestée dans certains secteurs sociaux. En effet, si on regarde les résistances qu'il y a contre la mondialisation (qui, d'ailleurs, se réfèrent à la mondialisation

¹⁰ Sassen, Saskia: *The Global City. New York, London, Tokyo*. Princeton, NJ: Princeton University Press, 1991.

des économies) on peut constater l'existence d'un sentiment d'identité qui pourrait être menacé par elle.

La cohésion n'est pas atteinte seulement par l'établissement de frontières, d'un système des normes et d'une économie publique; ce n'est pas suffisant. La cohésion de la collectivité est possible si l'individu *sent* qu'il y appartient. Ici l'usage de symboles, de l'idéologie et des processus culturels est évident. Il ne s'agit pas d'un processus d'aliénation même si c'est parfois le cas. Il s'agit d'un processus propre à la constitution d'une identité commune à toute la collectivité. Tel patrimoine, dont l'expression la plus commune est celle de *la patrie*, est-il absent, cela signifiera la dissolution de la particularité collective. Et ce patrimoine établira une frontière plus forte que celle des territoires. Il poussera même à les former ou à les réformer.

De même une société qui n'a plus conscience de défendre un bien commun qui lui est particulier, c'est-à-dire toute société qui renonce à son originalité, perd du même coup toute cohésion interne, se disperse lentement et se trouve condamnée à plus ou moins longue échéance à subir la loi extérieure. Le particularisme est une condition vitale de toute société politique. Il est toutefois aussi difficile de cerner conceptuellement la notion de bien commun que celle de santé: elle est un complexe d'éléments très divers, de caractère linguistique, culturel, économique, racial, émotionnel, traditionnel et historique ... Autrement dit, le particularisme d'une société politique peut prendre les formes les plus variées: puissance économique, fierté militaire, ségrégation ou protection raciale, rayonnement culturel, etc.¹¹

La complexité interne des collectivités s'exprime, entre autres éléments, à travers la diversité culturelle, la croissance des institutions et des sphères privée et publique, la modernisation de la vie sociale, le développement des processus inégaux et l'entrée de la technologie dans la vie quotidienne. Dans ces circonstances, applicables aux sociétés modernes, la conservation du patrimoine dépend surtout de l'intervention de l'État car il est le seul acteur qui a la capacité politique et les ressources nécessai-

res pour une telle tâche. C'est la raison principale pour laquelle l'État, ou toute autre forme politique qui lui succéderait, peut demeurer le principal cadre d'organisation sociale, bien qu'il y ait d'autres cadres d'organisation sociale qui lui fassent concurrence. Le privé, comme on l'a vu, n'a pas la capacité de représenter cette identification commune car il répond aux particularismes. Il peut s'allier à l'État au nom de ce patrimoine, mais il ne peut pas l'assumer. Le privé a ses propres patrimoines qui peuvent ou non coïncider avec ceux de la collectivité.

3.3.1. L'appropriation étatique du patrimoine

Un des principaux moyens de la construction de cette enveloppe patrimoniale est le processus de socialisation de l'individu. Il s'agit d'un processus de transmission de valeurs, de normes et d'attitudes socialement approuvées que, par la suite, l'individu reformera selon son expérience et son jugement personnel.

Compte tenu de la complexité des sociétés modernes, l'éducation joue un rôle important dans cette socialisation.

The state, inevitably, is charged with the maintenance and supervision of an enormous social infrastructure ... The educational system becomes a very crucial part of it, and the maintenance of the cultural/linguistic medium now becomes the central role of education. The citizens can only breathe conceptually and operate within that medium, which is co-extensive with the territory of the state and its educational and cultural apparatus, and which needs to be protected, sustained and cherished.¹²

De même que l'économie, l'État a fait de l'éducation une question publique. Il l'a intégrée à un projet national et à une structure sociale. Depuis cette perspective, l'État exerce aussi une tâche idéologique dans le sens où l'idéologie sert à ériger les

¹¹ Freund, 1965: 39.

¹² Gellner, 1983: 63-64

systèmes de représentations mentales et culturelles qui visent à justifier un certain ordre politique et social, en ayant une capacité pour influencer les pratiques sociales à travers un processus de reconstruction du réel¹³. Ainsi, dans les actions idéologiques, la culture se trouve au service du politique; comme Freund l'indique, « *l'idéologie est une représentation collective et politique ou du moins un ensemble plus ou moins cohérent de visées sociales à vocation politique, destinées à être exploitées politiquement* »¹⁴. Une fois que l'État se fait responsable du système éducatif et de la cohésion culturelle, il les utilise comme un moyen d'*acculturation*, soit d'inculcation d'une culture particulière. Certes, dans la plupart des nations, cette tâche idéologique est moins stricte qu'elle ne le semble, étant donné qu'il s'agit de la réaffirmation d'une culture déjà en place. Mais dans les sociétés surétatisées, le rôle idéologique de l'école et de la culture sont évidents.

Cependant, l'exemple de l'éducation régulée par l'action étatique nous démontre l'expansion du rôle de l'État en tant que régulateur social et comment à l'appui d'autres essences sociales, à l'instar de l'éducation, l'action étatique arrive à renforcer la différenciation structurelle de la société à l'égard des contextes externes. On peut aussi regarder comment l'incorporation des activités privées dans un projet national facilite l'enveloppement du monde privé dans la territorialité de l'État national.

L'action de l'État sur le monde privé est à l'origine de certaines positions anti-étatiques et même des thèses néolibérales, qui préconisent un recul de cette appropriation de l'État. Il est possible que l'État soit devenu plus que le moteur social de la collectivité et que, dans sa jalousie politique, il agisse comme son propriétaire. Cette vision qui assimile l'État à la société pourrait même se glisser dans les sciences so-

¹³ Braud, 1994: 194.

¹⁴ Freund, 1965: 420.

ciales. Il est évident qu'il y a eu des sociétés avant l'apparition de l'État, mais il semble que, pour certains, cette idée n'est pas évidente. Albrow formule une critique assez forte à ce sujet et signale en plus cette notion d'appropriation étatique.

Most of the modern theory of the state was devoted to demonstrating that its particular form of social organization was indeed the true and permanent expression of the nature of society. But the fact is that a particular version of the state, the nation-state, sought to create society in its own image. Thus from a late modern perspective the state appears as primary and the social a sphere to be controlled by it.¹⁵

Par contre, on ne peut pas négliger l'action d'intégration de l'État sur l'ensemble de la société. Certes, si on peut reconnaître que l'État a surpassé son rôle dans la *publicisation* des affaires de la vie sociale, il faut aussi signaler que, grâce à l'action de l'État, les sociétés modernes se reconnaissent comme des sociétés structurellement intégrées. Des secteurs entiers de la société dépendent même de l'État, surtout les groupes socialement vulnérables. L'État est la ressource logique de la société moderne pour mettre en marche des changements au niveau collectif. De ce fait, on verra des révolutions qui n'ont pas l'intention de l'éliminer mais de l'utiliser pour accomplir leurs buts. Ce sera aussi le cas des mouvements sociaux qui vont porter leurs revendications auprès de l'État ou s'efforcent de l'influencer pour faire avancer leur cause. Ainsi, les revendications sociales de toutes sortes ont du sens quand, une fois qu'elles sont publiques, elles s'adressent à l'appareil étatique. C'est pour ça que, dans un monde de plus en plus globalisé, l'État n'est pas seulement mis en question par les flux économiques. Il l'est aussi par le reste de la société qui lui demandera d'assumer son rôle d'intégration et de régulation sociale. L'État a la capacité d'encadrer les éléments les plus fondamentaux de la vie sociale dans l'univers structuré d'une société,

¹⁵ Albrow, 1996: 43, notes supprimées.

chose évidente dans les sociétés surétatisées et dans les moments de crise profonde comme des guerres. Dans le paradigme de Touraine, l'État est un agent intégrateur.

En résumé l'État fait intervenir les problèmes politiques et organisationnels dans le champ d'historicité, les problèmes d'historicité et de la politique dans l'organisation sociale et enfin les problèmes de l'historicité et ceux de l'organisation sociale dans le champ politique. Il est entremetteur et unificateur à la fois. Et ce double rôle repose sur la définition même de son existence: il relie un champ d'historicité à une organisation sociale en passant par un système politique; il relie un système général à une collectivité territoriale particulière.¹⁶

En tout cas, la notion d'une société close ne signifie pas qu'il s'agit d'une unité fermée et immuable. La nature sociale de l'homme le pousse à s'associer, mais il a aussi une nature mobile. D'un côté, il cherchera à connaître d'autres formes de vie sociale et d'autres cultures; d'un autre côté, il essayera aussi de se faire connaître. Il y aura des cultures à tendance expansionniste et d'autres qui tendent à la fermeture. En tout cas, l'évolution des moyens de communication et de transport, ainsi que les mouvements démographiques poussent au relâchement de la clôture.

La notion de clôture correspond au politique, et une société est plus que le politique. La clôture n'est totale que pour le politique et pour le reste il s'agit plutôt d'une interface perméable. L'État ne pourra jamais contenir cette nature mobile qui existe aussi dans les autres essences sociales. S'il le pouvait, l'affirmation de la crise de l'État n'aurait pas de sens.

La clôture physique n'est compréhensible que compte tenu de l'expansion territoriale des nations, mais le territorial est justement *une* forme d'expansion. Le politique est une essence sociale de nature fixe dans le sens où il est attaché à une collectivité territorialement fixe. Les autres essences (la religion, la culture, le savoir,

¹⁶ Touraine, 1973: 257. Italiques originales.

l'économie) n'ont pas cette liaison et il y a même des essences à tendance universaliste.

3.4. LA CRISE DE L'ÉTAT NATIONAL

La notion de la crise de l'État national, qui est devenu une affirmation courante dans les sciences sociales et les discours publics, consiste en que l'État n'a plus la capacité de soutenir la vie collective en raison de l'emprise des facteurs externes et des interactions sociales de la mondialisation. La notion de la crise de l'État national est aussi une réaction contre la croissance de l'État et sa présence excessive à l'intérieur des sociétés comme résultat du modèle fordiste de croissance économique et le modèle keynésien d'intervention étatique. Comme Marx l'avait déjà dit, il semblait clair que l'État national serait affecté par des tendances qui auraient lieu au-delà de ses frontières¹⁷. Toutefois, compte tenu de l'emprise de la mondialisation sur les dynamiques sociales, l'idée de la crise de l'État national est devenue de plus en plus citée, notamment dans les thèses qui affirment que l'État national reste une structure obsolète face aux nouvelles formes de structuration sociale. Ces thèses, identifiées par Held et al (1999) comme hyperglobalistes, s'appuient sur le fait que la mondialisation construit des nouvelles formes d'organisation sociale qui supplanteront l'État national comme la cadre qui renfermait la dynamique des processus sociaux.

In this hyperglobalist account the rise of the global economy, the emergence of institutions of global governance, and the global diffusion and hybridization of cultures are interpreted as evidence of a radically new world order, and order which prefigures the demise of the nation-state.¹⁸

Les thèses hyperglobalistes soulignent surtout les processus économiques de la mondialisation car, pour eux, la logique principale qui pousse le processus est le ca-

¹⁷ Albrow, 1996: 45.

pitalisme transnational. Certes, la mondialisation économique configure des espaces transnationaux qui échappent aux actions des États nationaux qui sont, par la suite, forcées à partager leur autorité aux niveaux supranationaux. Par contre, il faut aussi signaler que les mesures qui ont permis le développement de la mondialisation économique ont été prises par les gouvernements. De ce fait, les États ont aussi un rôle actif dans l'implémentation des processus globaux. Pour comprendre la position actuelle des États dans les processus de la mondialisation économique, il faut revenir sur notre sujet: la question de la territorialité. Ce n'est pas que les forces de la mondialisation soient en train de dissoudre l'État nation - qui encore supporte et règle une partie des dynamiques internes - mais que les flux économiques ont articulé des espaces qui ne correspondent pas aux frontières de l'État national.

Precisely because global processes materialize to a large extent in national territories, many national states have had to become deeply involved in the implementation of the global economic system and have, in this process, experienced transformations of various aspects of their institutional structure ... My working hypothesis is that while globalization leaves national territory basically unaltered, it is having pronounced effects on the exclusive territoriality of the national state - that is, its effects are not on territory as such but on the institutional encasements of the geographic fact of national territory.¹⁹

En ce sens, la crise de l'État national doit être comprise plutôt comme la transformation de la territorialité nationale. Il y a dans la mondialisation des forces qui entraînent des changements dans les pratiques territoriales des États nationaux.

Albrow, qui parle de la fin du projet moderniste et de la fragmentation de l'État national, identifie ces forces de changement²⁰. D'abord, *l'organisation corporative* en tant qu'elle a réussi à se déployer au-delà des limites des États nationaux. Bien

¹⁸ Held et al, 1999: 4, notes supprimées.

¹⁹ Sassen, 2000: 374.

qu'elles soient aussi un facteur dans l'expansion de la modernité, elles démontrent aussi l'indépendance de la logique économique à l'égard du contrôle des États. Les firmes multinationales sont largement responsables de la formation des espaces transnationaux de production, de commerce et de capitaux et, en conséquence, sont des acteurs importants dans la mondialisation. La force de ces firmes se trouve notamment dans deux éléments : le développement de technologies et le mouvement des capitaux. De ce fait, les multinationales sont le principal composant privé de la mondialisation. La deuxième force est *l'autonomie de l'économie* en soi sous la forme de marchés dans la mesure où les États, pour fortifier leurs marchés nationaux respectifs, doivent se mettre en concurrence avec les autres nations et, par-là, s'attacher aux exigences des flux transnationaux. *La science* est la troisième force, surtout dans le cas de la technologie des communications où l'État national reste un simple facteur et non une interface médiatrice. La quatrième force est *la culture*. Malgré les efforts des États pour construire un milieu culturel différent de ceux des autres États, la formation d'une culture universelle avec la prédominance de l'Occident est pourtant incontestable. La dernière force est *le social* qui trouve sa forme dans la formation d'une sorte de société civile transnationale: mouvements écologistes, féministes, *new age*, pacifistes, droits de l'homme.

Par contre, ces forces des changements agissent sur l'État, en le transformant. L'État n'est plus un système social borné et plus ou moins autosuffisant, ainsi les sociétés nationales sont en train de se rearticuler avec les nouvelles forces de la mondialisation. La crise de l'État national est une réadaptation aux nouvelles interactions sociales et, dans ce sens, nous trouvons que l'érosion structurelle de l'État national n'est pas encore accompagnée d'une forme alternative. L'État a dû se réorganiser la

²⁰ 1996: 64-68.

structure de ses pouvoirs, en les décentralisant vers les instances intranationales ou supranationales. De ce fait, l'idée du gouvernement central commence à être remplacée par l'idée de la gouvernance partagée²¹, dont le partage des responsabilités avec les instances de régulation supranationale. Mais le processus de dénationalisation n'est pas seulement dans l'apparat gouvernemental. Il y a aujourd'hui aussi un processus de dénationalisation du territoire dans la mesure où la dispersion des firmes au niveau mondial et sa façon de traiter le monde comme une seule place ont créé des espaces économiques qui vont au-delà de l'action régulatrice de l'État²². Ces processus de dénationalisations, accélérés par les interactions sociales de la mondialisation, ont en quelque sorte démantelé les structures sociales que l'État national avait fondées sur son caractère territorial. De ce fait, la différence entre l'interne et l'externe n'ont guère du sens car, ce qui marquait la différence, à savoir les frontières de l'État national, sont de plus en plus traversées par les flux externes, mais aussi les flux internes ont plus de capacité de franchir les barrières territoriales.

²¹ Jessop, 1995: 198.

²² Sassen, 1996: 8.

CONCLUSIONS

Deux questions sont à la base de ce travail : d'abord, si la mondialisation menace-t-elle la cohésion des sociétés et, après, quels sont les défis pour l'État national. Afin d'y répondre, nous avons eu recours aux deux dualités qui semblent être fondamentales pour comprendre la relation entre la mondialisation et l'État national.

D'abord, l'interaction entre le milieu social interne d'une société et les forces intersociétales qui l'entourent. Ces forces sont de plus en plus mondialisées, c'est-à-dire, sont de plus en plus détachées de leurs contextes territoriaux, en construisant ainsi des espaces qui ne répondent pas aux cadres structurels du national. Ce sont des réseaux et des flux qui ont construit leurs propres espaces d'interaction sociale échappant à la territorialité de l'État national. Certes, il y a toujours eu des réseaux de ce type, mais aujourd'hui ces réseaux, compte tenu de leur dynamique et de leur nature, ont mis en question la notion des sociétés nationales comme des systèmes sociaux semi-fermés et différenciés de leurs contextes externes. Toutefois, cela n'implique pas la dissolution de l'État national comme unité sociale car il y a encore des dynamiques qui sont propres aux réalités internes et qui ne peuvent pas être gérées que par les États. Cela signifie l'existence de dynamiques sociales, comme l'économie, la diffusion de l'information ou la gouvernance, qui commencent à se développer dans ces espaces globaux. Un autre fait qu'il faut signaler au sujet de la dualité entre l'interne et l'externe est le partage des fonctions gouvernementales aux niveaux extranationaux. Étant donné que ces dynamiques se déroulent dans des espaces extranationaux, les États ont besoin de partager leurs responsabilités avec des instances supranationales (comme les organisations interétatiques) ou des instances intranationales (comme les gouvernements locaux). Cependant, la question de la décentralisation des fonc-

tions publiques est plus complexe car il y a aussi des éléments internes qui la forcent, comme l'existence des autonomies régionales ou les crises fiscales. En tout cas, les États nationaux, afin de s'adapter aux nouvelles dynamiques intersociétales, ont dû partager, ou plutôt de dénationaliser, leurs fonctions. Ces éléments nous signalent aussi qu'il existe une seconde dualité en jeu: celle entre le monde du public et le monde du privé.

La relation entre la dialectique du privé et du public et les processus de la mondialisation se donne par deux faits. Premièrement, l'affaiblissement de la différenciation entre le contexte interne d'une société et son contexte externe a entraîné, comme on l'a déjà expliqué, une reconfiguration des fonctions publiques. Deuxièmement, l'analyse des réseaux globaux et de leurs flux montrent qu'il y a une forte participation des composantes provenant du monde privé. Les réseaux qui caractérisent à la mondialisation sont surtout de nature privée, notamment dans les activités économiques (comme les firmes multinationales et les marchés financiers). Ce sont des acteurs qui ont commencé leur croissance au-dedans des frontières depuis l'époque de l'économie fordiste et que, par la suite, ce sont diffusés vers l'extérieur. De ce fait, la mondialisation est, en quelque sorte, le résultat de l'expansion du monde privé au niveau transnational. De plus, les éléments principaux qui sont associés aux dynamiques de la mondialisation comme les réseaux de communication et le développement des technologies appartiennent à des organisations privées. Mais la mondialisation ne se développe seulement pas aux niveaux organisationnels, elle touche aussi dans les ménages et la vie individuelle, notamment par le fait que ces technologies sont plus accessibles à la population.

Le développement rapide de ces éléments de nature privée dans les processus de la mondialisation et leur emprise sur les dynamiques sociales, y compris celles du

monde public, donnent des raisons de considérer la mondialisation comme un processus de dissolution de sociale. Mais dans les espaces globaux, il y a aussi des réseaux privés, même s'ils ne sont pas non plus développés que ceux de l'économie ou de la communication. Il s'agit des réseaux d'action solidaire et de coopération transnationale qui ont permis aussi une expansion, certes encore rudimentaire, des activités liées aux sociétés civiles, même des espaces d'échange du savoir. En plus, la mondialisation a doté les individus et les ménages des nouveaux espaces d'articulation sociale et a facilité une circulation plus ouverte des informations. De ce fait, il semblerait que la mondialisation pourrait offrir des nouvelles formes de cohésion et d'intégration sociale. Par contre, la question de la cohésion sociale dans les sociétés modernes est très connexe avec l'action des États sur l'ensemble social car ceux-ci sont en grande partie responsables de l'intégration sociale.

Les États nationaux sont des organisations complexes qui couvrent plusieurs champs, presque tous, de la vie sociale. En effet, les États sont plus que des organisations, ils sont des structures qui agissent à des niveaux différents dans le fonctionnement des sociétés et qui ont été formés au long de l'histoire moderne. C'est pour cela que l'affirmation de la fin de l'État national nous semble exagérée. Les États nationaux ne sont pas des structures inaltérables, au contraire, ils sont le produit des processus très dynamiques et complexes, dont l'un d'eux est la mondialisation. Il n'y pas d'indices que les États sont des structures définitives de régulation sociale, mais il nous semble qu'ils sont, pour l'instant, des structures nécessaires, compte tenu qu'il n'y pas d'autres institutions ayant les capacités politiques et la légitimité de l'État.

Une analyse sur la façon dont l'État est devenu la structure qui a articulé le monde du public et le monde du privé et les a enveloppés dans un système social doté des frontières physiques et fonctionnelles nous a permis de bien préciser ce qui est

transformé par la mondialisation. La conséquence de l'action étatique sur l'ensemble social est que, de plus en plus, la vie sociale avait pour référence spatiale le territoire national. Ainsi, les institutions et les dynamiques qui déterminaient la plupart des éléments de la vie sociale étaient localisées dans le territoire national. L'État comme structure publique a trouvé son plein forme dans les pratiques keynésiennes et le modèle fordiste de développement économique. Tous les deux ont renforcé la nation de la société enveloppée par l'État national. Mais l'action de l'État ne s'arrête pas au plan des structures ou des régulations, il arrive en quelque sorte à se faire une place particulière dans les sociétés. Certains auteurs signalent qu'il arrive même à s'approprier la société.

Le problème de la cohésion sociale et de la crise de l'État national dans le contexte de la mondialisation doivent se formuler depuis le point de vue de la territorialité. L'État national a fondé son action de régulation et d'articulation sur le fait que la vie sociale se développe par des dynamiques contenues à l'intérieur des frontières nationales, ainsi il a formé des structures nationales. Une fois que le monde privé se répand et génère des espaces transnationaux détachés des dynamiques nettement nationales, les questions de la cohésion sociale et de l'action publique ne sont seulement pas déterminées par les événements internes. Les deux questions doivent rendre compte aussi des dynamiques externes qui ne sont pas contenues par la territorialité des États nationaux. C'est pour cela qu'on ne pense pas qu'il y a un processus de désintégration sociale qui implique la fin de l'État national, on pense plutôt qu'il y a un processus de rearticulation des dynamiques globales avec les dynamiques nationales ou locales. Certes, en tant que processus de transformation sociale, les institutions et les acteurs impliqués prennent du temps pour repenser ou former les nouvelles structures qui supporteront les nouvelles formes de vie sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBROW, Martin (1996) *The Global Age. State and Society beyond Modernity*. Stanford: Stanford University Press.
- ALLEN, John (1996A) « Fordism and Modern Industry ». Dans: HALL, Stuart; David HELD; Don HUBERT; Kenneth THOMPSON (Eds.) *Modernity. An Introduction to Modern Societies*. Cambridge, US; Oxford, UK: Blackwell Publishers. Chap. 8, 280-306.
- ALLEN, John (1996B) « Postindustrialism/Postfordism ». Dans: HALL, Stuart; David HELD; Don HUBERT; Kenneth THOMPSON (Eds.) *Modernity. An Introduction to Modern Societies*. Cambridge, US; Oxford, UK: Blackwell Publishers. Chap. 16, 533-563.
- APPADURAI, Arjun (1996) *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- APPADURAI, Arjun (1999) « Soberanía sin Territorialidad. Notas para una Geografía Posnacional ». *Nueva Sociedad*, N° 163, 107-124.
- ARRIGHI, Giovanni (1997) « Globalization, State Sovereignty, and the Endless Accumulation of Capital ». Version révisée d'un document présenté à la Conférence *States and Sovereignty in the World Economy*. Irvine: University of California. Pris du site internet du Fernand Braudel Center: <http://fbc.binghamton.edu/gairvn97.htm>
- AXFORD, Barrie (1995) *The Global System: Economics, Politics and Culture*. New York: St. Martin's Press.
- BADIE, Bertrand (1995) *La Fin des Territoires. Essai sur le Désordre International et sur l'Utilité Sociale du Respect*. Paris: Fayard.
- BADIE, Bertrand; Marie Claude SMOUTS (1995) *Le Retournement du Monde. Sociologie de la Scène Internationale*. Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Dalloz. (2me édition.)
- BADIE, Bertrand; Pierre BIRNBAUM (1982) *Sociologie de l'État*. Paris : Grasset et Fasquelle. (1re édition: 1979.)
- BOYER, Robert; Daniel DRACHE (1996) « Introduction ». Dans: BOYER, Robert; Daniel DRACHE (Eds.) *States against Markets. The Limits of Globalization*. London; New York: Routledge. 1-27.
- BRAILLARD, Philippe; Mohammad-Reza DJALILI (1997) *Les Relations Internationales*. Paris: Presses Universitaires de France. (1re édition: 1988).
- BRAUD, Philippe (1994) *Sociologie Politique*. Paris: L.G.D.J.

- BULL, Hedley (1984) « The Emergence of a Universal International Society ». Dans: BULL, Hedley; Adam WATSON (Eds.) *The Expansion of International Society*. Oxford: Oxford University Press. Chap. 8, 117-126.
- CARDOSO, Fernando H.; Enzo FALETTO (1978) *Dépendance et Développement en Amérique Latine*. Paris: Presses Universitaires de France. (1re édition en espagnol: 1969.)
- CASTELLS, Manuel (1998) *La Société en Réseaux*. Paris: Fayard.
- DRUCKER, Peter F. (1997) « The Global Economy and the Nation State ». *Foreign Affairs*, Vol. 76, N° 5, September-October, 159-171.
- DURAND, Marie Françoise; Jacques LÉVY; Denis RETAILLE (1993) *Le Monde: Espaces et Systèmes*. Paris: Dalloz.
- DURKHEIM, Émile (1968) *Les Règles de la Méthode Sociologique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- ELDRIDGE, J.E.T. (1971) *Max Weber: The Interpretation of Social Reality*. London: Michael Joseph.
- EVANS, Peter B.; John D. STEPHENS (1988) « Development and the World Economy ». Dans: SMELSER, Neil J. (Ed.) *Handbook of Sociology*. Newbury, US: Sage Publications. Chap. 22, 739-773.
- FREUND, Julien (1965) *L'Essence du Politique*. Paris: Éditions Sirey.
- FURTADO, Celso (1975) « Le Capitalisme Post-National ». *Esprit*, première et deuxième partie, Avril, N° 4, 483-512; troisième partie, Mai, N°5, 826-841.
- GELLNER, Ernest (1983) *Nations and Nationalism*. Ithaca, US; London: Cornell University Press.
- GIDDENS, Anthony (1985) *The Nation-State and Violence. Volume Two of a Contemporary Critique of Historical Marxism*. Cambridge, UK: Polity Press.
- GIDDENS, Anthony (1990) *The Consequences of Modernity*. Stanford: Stanford University Press.
- GOUREVITCH, Peter (1978) « The Second Image Reversed: The International Sources of Domestic Politics ». *International Organization*, Vol. 32, N° 4, 881-911.
- GRUSON, Alberto; Matilde PARRA; Blas REGNAULT (1997) *El Polo Asociativo y la Sociedad Civil: Hacia una Tipología-Clasificación de las Organizaciones de Desarrollo Social en Venezuela*. Caracas: SOCSAL.
- HABERMAS, Jürgen (1991) *The Structural Transformation of the Public Sphere. An Inquiry into a Category of Bourgeois Society*. Cambridge: The MIT Press. (1re édition en allemand: 1962.)

- HARVEY, David (1990) *The Condition of Postmodernity. An Enquiry into the Origins of Cultural Changes*. Cambridge, US; Oxford, UK: Blackwell Publishers.
- HELD, David (1995) *Democracy and the Global Order: from the Modern States to Cosmopolitan Governance*. Stanford: Stanford University Press.
- HELD, David (1996) « The Development of the Modern State ». Dans: HALL, Stuart; David HELD; Don HUBERT; Kenneth THOMPSON (Eds.) *Modernity. An Introduction to Modern Societies*. Cambridge, US; Oxford, UK: Blackwell Publishers. Chap. 2, 55-89.
- HELD, David; Anthony MCGREW; David GOLDBLATT; Jonathan PERRATON (1999) *Global Transformations. Politics, Economics and Culture*. Stanford: Stanford University Press.
- JESSOP, Bob (1995) « The Future of the National State: Erosion or Reorganization? General Reflections on the West European Case ». Document présenté au *Colloque International Intégration Continentale, Recomposition Territoriale et Protection Social*. Montréal: Université de Montréal.
- JESSOP, Bob (1997) « Capitalism and its Future: Remarks on Regulation, Government and Governance ». *Review of International Political Economy*, Vol. 4, N° 3, 561-581.
- JESSOP, Bob (1998) « L'Essor de la Gouvernance et ses Risques d'Échec: le Cas du Développement Économique ». Dans: *Revue Internationale des Sciences Sociales*. N° 155, mars, 31-49.
- KEGLEY, Charles W.; Eugene R. WITTKOPF (1999) *World Politics. Trend and Transformation*. New York: Worth Publishers. (7^{me} édition.)
- KEOHANE, Robert O.; Joseph S. NYE Jr. (1973) « Transnational Relations and World Politics: A Conclusion ». Dans: KEOHANE, Robert O.; Joseph S. NYE Jr. (Eds.) *Transnational Relations and World Politics*. Cambridge: Harvard University Press. 371-398.
- KEOHANE, Robert O.; Joseph S. NYE Jr. (1977) *Power and Interdependence. World Politics in Transition*. Toronto; New York: Little, Brown and Company.
- KEOHANE, Robert O.; Joseph S. NYE Jr. (2000) « Globalization: What's New ? What's Not? (And So What) ». *Foreign Policy*, N° 118, 104-119.
- MAKLER, Harry; Arnaud SALES; Neil J. SMELSER (1982) « Recent Trends in Theory and Methodology in the Study of Economy and Society ». Dans: BOTTOMORE, Tom; Stefan NOWAK; Magdalena SOKOLOWSKA (Eds.) *Sociology. The State of the Art*. London; Beverly Hills: Sage Publications. Chap 5, 147-171.
- MANN, Michael (1997) « Has Globalization ended the Rise and Rise of the Nation-State? ». *Review of International Political Economy*, Vol. 4, N° 3, 472-496.

- MARX, Karl (1977) *Le Capital. Critique de l'Économie Politique*. Paris: Éditions Sociales. (Édition originale: 1867.)
- MCGREW, Anthony (1996A) « The State in Advanced Capitalist Society ». Dans: HALL, Stuart; David HELD; Don HUBERT; Kenneth THOMPSON (Eds.) *Modernity. An Introduction to Modern Societies*. Cambridge, US; Oxford, UK: Blackwell Publishers. Chap. 7, pp. 239-279.
- MCGREW, Anthony (1996B) « A Global Society ». Dans: HALL, Stuart; David HELD; Don HUBERT; Kenneth THOMPSON (Eds.) *Modernity. An Introduction to Modern Societies*. Cambridge, US; Oxford, UK: Blackwell Publishers. Chap. 14, pp. 466-503.
- POGGI, Gianfranco (1990) *The State. Its Nature, Development and Prospects*. Stanford : Stanford University Press.
- REINICKE, Wolfgang H. (1997) « Global Public Policy ». *Foreign Affairs*, Vol. 76, N° 6, November-December, 127- 138.
- RITZER, George (1996) *Modern Sociological Theory*. New York: McGraw Hill. (4me édition, publié avant sous le titre de « Contemporary Sociological Theory »).
- ROBERTSON, Roland (1992) *Globalization: Social Theory and Global Culture*. London: Sage Publications.
- ROBERTSON, Roland; Habib H. KHONDKER (1998) « Discourses of Globalization. Preliminary Considerations ». *International Sociology*, Vol. 13, N° 1, 25-40.
- RODRIGUEZ DE GONZALO, Marisol (1996) « Globalismo y Globalizacion: Concepto y Proceso en las Relaciones Estado-Sociedad ». Dans: SORIANO DE GARCÍA PELAYO, Graciela; Humberto NJAÍM: *Lo Público y lo Privado: Redefinición de los Ámbitos del Estado y la Sociedad*. Tomo 1. Caracas: Fundación García Pelayo. 253-298.
- ROSENAU, James N. (1988) « Patterned Chaos in Global Life: Structure and Process in the Two Worlds of World Politics ». *International Political Science Review*, Vol. 9 N° 4, 327-364.
- SALES, Arnaud (1991) « Privé, Public et Société Civile: Champs Sociaux et Structures de Pouvoir ». Dans: MAHEU, Louis; Arnaud SALES (Dir.) *La Recomposition du Politique*. Paris: Éditions l'Harmattan; Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal. Chap. 2, 43-67.
- SASSEN, Saskia (1996) *Losing control ? Sovereignty in an Age of Globalization*. New York: The New York Press.
- SASSEN, Saskia (1997) « Cracked Casings: Notes towards an Analytics for Studying Transnational Processes ». Document présenté à la Conférence Nord-Américaine de l'ASA-ISA: *Millennial Milestone, The Heritage and Future of Sociology*, Toronto.

- SASSEN, Saskia (2000) « Territory and Territoriality in the Global Economy ». *International Sociology*, Vol. 15, N° 2, 372-393.
- SKLAIR, Leslie (1991) *Sociology of the Global System*. Hemel Hempstead, UK: Harvester Wheatsheaf.
- SKLAIR, Leslie (1999) « Competing Conceptions of Globalization ». *Journal of World-Systems Research*. Vol 5, N° 2, 141-159. Pris du site Internet de la Revue: <http://csf.colorado.edu/wsystems/jwsr.htm>
- SMELSER, Neil J. (1992) « External and Internal Factors in Theories of Social Change ». Dans: HAFERKAMP, Hans; Neil J. SMELSER (Eds.) *Social Change and Modernity*. Berkeley; Oxford, UK: University of California Press. 369-394.
- SMELSER, Neil J. (1997) *Problematics of Sociology. The Georg Simmel Lectures, 1995*. Berkeley; Los Angeles; London: University of California Press.
- STZTOMPKA, Piotr (1994) *The Sociology of Social Change*. Oxford, UK; Cambridge, US: Blackwell Publishers.
- TOURAINÉ, Alain (1973) *Production de la Société*. Paris: Seuil.
- TOURAINÉ, Alain (1974) *Pour la Sociologie*. Paris: Seuil.
- TURNER, Frederick C.; Alejandro L. CORBACHO (2000) « Des Rôles Nouveaux por l'État ». *Revue Internationale des Sciences Sociales*, N° 163, 119- 131.
- WALLERSTEIN, Immanuel (1974) *The Modern World System*. New York: Academic Press.
- WATERS, Malcolm (1995) *Globalization*. London; New York: Routledge.
- WEBER, Max (1950) *General Economic History*. Glencoe, Illinois : The Free Press.
- WEBER, Max (1971) *Économie et Société*. Paris: Librairie Plon. (1re édition: 1922)
- ZOLBERG, Aristide R. (1985) « L'Influence des Facteurs Externes sur l'Ordre Politique Interne ». Dans: GRAWITZ, Madeleine; Jean LECA: *Traité de Sciences Politiques*. Paris: Presses Universitaires de France. Vol. 1, Chap. IX, 567-598.